Dimanche 29 Dhou El Hidja 1426

45ème ANNEE



Correspondant au 29 janvier 2006

# الجمهورية الجسزائرية الجمهورية الديمقراطية الشغبية

# المركب الإلهابية

إتفاقات دولية ، قوانين ، ومراسيم فرارات وآراء ، مقررات ، مناشير ، إعلانات وبالاغات

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

#### (TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE
	1 An	1 An	Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376  ALGER-GARE
Edition originale	1070,00 D.A	2675,00 D.A	Tél : 021.54.3506 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12
Edition originale et sa traduction	2140,00 D.A	<b>5350,00 D.A</b> (Frais d'expédition en sus)	C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX: 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars. Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

## SOMMAIRE

# DECRETS

Décret présidentiel n° 06-23 du 25 Dhou El Hidja1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, à la Présidence de la République	4
Décret présidentiel n° 06-24 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	4
Décret exécutif n° 06-25 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au Chef du Gouvernement	8
Décret exécutif n° 06-26 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	14
Décret exécutif n° 06-27 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006 au ministre de la justice, garde des sceaux	34
Décret exécutif n° 06-28 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2006, au ministre des finances	41
Décret exécutif n° 06-29 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'énergie et des mines	63
Décret exécutif n° 06-30 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des ressources en eau	67
Décret exécutif n° 06-31 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2006, au ministre des participations et de la promotion des investissements	71
Décret exécutif n° 06-32 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre du commerce	73
Décret exécutif n° 06-33 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des affaires religieuses et des wakfs	78
Décret exécutif n° 06-34 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des moudjahidine	82
Décret exécutif n° 06-35 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	87
Décret exécutif n° 06-36 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des transports	90
Décret exécutif n° 06-37 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'éducation nationale	94
Décret exécutif n° 06-38 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'agriculture et du développement rural	100
Décret exécutif n° 06-39 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des travaux publics	109
Décret exécutif n° 06-40 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	113

# **SOMMAIRE** (suite)

Décret exécutif n° 06-41 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, à la ministre de la culture	117
Décret exécutif n° 06-42 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la communication	121
Décret exécutif n° 06-43 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat	123
Décret exécutif n° 06-44 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	127
Décret exécutif n° 06-45 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	130
Décret exécutif n° 06-46 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des relations avec le Parlement	133
Décret exécutif n° 06-47 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	135
Décret exécutif n° 06-48 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	139
Décret exécutif n° 06-49 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'industrie	144
Décret exécutif n° 06-50 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre du travail et de la sécurité sociale	146
Décret exécutif n° 06-51 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale	152
Décret exécutif n° 06-52 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	157
Décret exécutif n° 06-53 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la jeunesse et des sports	161
Décret exécutif n° 06-54 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre du tourisme	165

# DECRETS

Décret présidentiel n° 06-23 du 25 Dhou El Hidja1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, à la Présidence de la République.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards trois cent soixante quinze millions sept cent soixante six mille dinars (4.375.766.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, à la Présidence de la République, sont répartis conformément au tableau annexé à l'original du présent décret et subdivisés comme suit :

#### Section I:

Présidence de la République

(Secrétariat général): ...... 4.062.770.000 DA.

#### Section II:

Secrétariat général du Gouvernement : 252.278.000 DA.

#### **Section III:**

Haut commissariat à l'amazighité : ..... 60.718.000 DA.

Art. 2. — La gestion des crédits figurant à chacune des sections ci-dessus est assurée respectivement par :

- le Secrétaire général de la Présidence,
- le Secrétaire général du Gouvernement,
- le Haut commissaire à l'amazighité.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

*----*★*----*

Décret présidentiel n° 06-24 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-6° et 125 (alinéa 1er);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt milliards quatre cent treize millions sept cent trente huit mille dinars (20.413.738.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	243.316.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	193.379.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	15.800.000
	Total de la 1ère partie	452.495.000
	_	432.493.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	247.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	3.000.000
	Total de la 2ème partie	3.247.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	14.764.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	162.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	11.733.000
	Total de la 3ème partie	188.557.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	264.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	17.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	20.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	220.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	650.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	10.500.000
34-92	Administration centrale — Loyers	600.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	532.760.000
	I	] 332.700.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	32.000.000
	Total de la 5ème partie	32.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'institut diplomatique et des relations internationales	65.000.000
	Total de la 6ème partie	65.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences internationales	4.000.000
	Total de la 7ème partie	4.000.000
	Total du titre III	1.278.059.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Participation aux organismes internationaux	2.000.000.000
42-03	Coopération internationale	500.000.000
42-04	Action maghrébine	11.000.000
	Total de la 2ème partie	2.511.000.000
	3ème Partie	2.511.000.000
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités	
	de stage — Frais de formation à l'étranger	4.498.000.000
	Total de la 3ème partie	4.498.000.000
	Total du titre IV	7.009.000.000
	Total de la sous-section I	8.287.059.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES A L'ETRANGER	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services à l'étranger — Rémunérations principales	450.000.000
31-12	Services à l'étranger — Indemnités et allocations diverses	4.785.000.000
31-13	Services à l'étranger — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	34.650.000
31-14	Services à l'étranger — Personnel contractuel à l'étranger	2.695.319.000
	Total de la 1ère partie	7.964.969.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services à l'étranger — Prestations à caractère familial	25.200.000
33-13	Services à l'étranger — Sécurité sociale	572.110.000
	Total de la 3ème partie	597.310.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services à l'étranger — Remboursement de frais	596.000.000
34-12	Services à l'étranger — Matériel et mobilier	288.312.000
34-13	Services à l'étranger — Fournitures	121.888.000
34-14	Services à l'étranger — Charges annexes	710.000.000
34-15	Services à l'étranger — Habillement	6.200.000
34-91	Services à l'étranger — Parc automobile	262.000.000
34-93	Services à l'étranger — Loyers	840.000.000
	Total de la 4ème partie	2.824.400.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services à l'étranger — Entretien des immeubles	240.000.000
	Total de la 5ème partie	240.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Services à l'étranger — Action diplomatique — Dépenses diverses	20.000.000
37-22	Services à l'étranger — Dépenses imprévues	400.000.000
	Total de la 7ème partie	420.000.000
	Total du titre III	12.046.679.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie  Action sociale — Assistance et solidarité	
46-91	Services à l'étranger — Frais d'assistance aux nationaux à l'étranger	80.000.000
	Total de la 6ème partie	80.000.000
	Total du titre IV	80.000.000
	Total de la sous-section II	12.126.679.000
	Total de la section I	20.413.738.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères	20.413.738.000

Décret exécutif n° 06-25 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au Chef du Gouvernement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard huit cent soixante-douze millions deux cent vingt-neuf mille dinars (1.872.229.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au Chef du Gouvernement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal* officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au Chef du Gouvernement

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	CHEF DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Chef du Gouvernement — Rémunérations principales	86.386.000
31-02	Chef du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	123.000.000
31-03	Chef du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	22.237.000
	Total de la 1ère partie	231.623.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Chef du Gouvernement — Pensions de service et pour dommages corporels	1.000.000
	Total de la 2ème partie	1.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-01	Chef du Gouvernement — Prestations à caractère familial	5,500,000	
33-02	Chef du Gouvernement — Prestations facultatives	25.000	
33-03	Chef du Gouvernement — Sécurité sociale	50.100.000	
33-04	Chef du Gouvernement — Contribution aux œuvres sociales	6.481.000	
	Total de la 3ème partie	62.106.000	
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services		
34-01	Chef du Gouvernement — Remboursement de frais	165.000.000	
34-02	Chef du Gouvernement — Matériel et mobilier	4.326.000	
34-03	Chef du Gouvernement — Fournitures	7.762.000	
34-04	Chef du Gouvernement — Charges annexes	33.442.000	
34-05	Chef du Gouvernement — Habillement	1.090.000	
34-06	Chef du Gouvernement — Frais de fonctionnement de la résidence officielle du Chef du Gouvernement	1.600.000	
34-07	Chef du Gouvernement — Frais de travaux et de séjour d'experts nationaux et/ou étrangers	500.000	
34-08	Chef du Gouvernement — Frais de gestion des services communs de la résidence d'Etat du Club des Pins	5.000.000	
34-80	Chef du Gouvernement — Parc automobile	22.960.000	
34-92	Chef du Gouvernement — Loyers	80.000.000	
34-97	Chef du Gouvernement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	17.000	
	Total de la 4ème partie	321.697.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-01	Chef du Gouvernement — Entretien des immeubles	14.283.000	
	Total de la 5ème partie	14.283.000	
	6ème Partie		
	Subventions de fonctionnement		
36-01	Subvention à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)	228.690.000	
36-03	Subvention à l'office national de la lutte contre la drogue et la toxicomanie	119.479.000	
	Total de la 6ème partie	348.169.000	

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
37.01		
37.01	7ème Partie	
37-01	Dépenses diverses	
	Chef du Gouvernement — Dépenses diverses	4.000.000
37-02	Chef du Gouvernement — Organisation de conférences et séminaires	10.000.000
37-06	Comité de suivi des assises de la communauté algérienne résidant à l'étranger	6.000.000
37-08	Frais de fonctionnement du conseil de la concurrence	10.000.000
	Total de la 7ème partie	30.000.000
	Total du titre III	1.008.878.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Chef du Gouvernement — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2.000.000
43-05	Frais de fonctionnement du commissariat général chargé de l'organisation de la saison algérienne en France	Mémoire
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution à l'agence spatiale algérienne	65.000.000
44-02	Contribution au centre national des techniques spatiales (C.N.T.S)	142.900.000
	Total de la 4ème partie	207.900.000
	Total du titre IV	209.900.000
	Total de la sous-section I	1.218.778.000
	Total de la section I	1.218.778.000
	SECTION II	
	COMMISSARIAT GENERAL A LA PLANIFICATION ET A LA PROSPECTIVE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration centrale — Rémunérations principales	29.260.000
31-22	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	37.961.000
31-23	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.674.000
	Total de la 1ère partie	68.895.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	5.000
	Total de la 2ème partie	5.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.300.000
33-22	Administration centrale — Prestations facultatives	15.000
33-23	Administration centrale — Sécurité sociale	15.797.000
33-24	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	827.000
	Total de la 3ème partie	17.939.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale — Remboursement de frais	3.630.000
34-22	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.352.000
34-23	Administration centrale — Fournitures	1.478.000
34-24	Administration centrale — Charges annexes	3.300.000
34-25	Administration centrale — Habillement	104.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.148.000
34-98	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	12.022.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Administration centrale — Entretien des immeubles	848.000
	Total de la 5ème partie	848.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-21	Subvention à l'office national des statistiques (ONS)	240.731.000
	Total de la 6ème partie	240.731.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Conseil national de la statistique (C.N.S) — Frais de fonctionnement	2.400.000
37-23	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	3.400.000
	Total du titre III	343.840.000

29	Dhou	$\mathbf{El}$	Hie	lja	1426
					2006

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1 000 000
	Total de la 3ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	1.000.000
	Total de la sous-section I	1.000.000
	Total de la section II	344.840.000
	Total de la section II	344.840.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	97.651.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	110.359.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.134.000
	Total de la 1ère partie	212.144.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	23.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	310.000
	Total de la 2ème partie	333.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	20.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	50.202.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	5.120.000
	Total de la 3ème partie	61.842.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	10.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.037.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	2.392.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	7.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	113.000
34-82	Administration centrale — Parc automobile	1.385.000
34-96	Administration centrale — Loyers	1.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	22.937.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.355.000
	Total de la 5ème partie	1.355.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	5.000.000
	Total de la 7ème partie	5.000.000
	Total du titre III	303.611.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration controls Deverses Indomnités de store Décalaires	
45-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
	Total de la 3ème partie	5.000.000
	Total du titre IV	5.000.000
	Total de la sous-section I	308.611.000
	Total de la section III	308.611.000
	Total des crédits ouverts au Chef du Gouvernement	1.872.229.000

Décret exécutif n° 06-26 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent soixante treize milliards cent trente millions quatre cent quatre vingt quatre mille dinars (173.130.484.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2006, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le **2**5 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	157.500.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	244.865.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	8.483.000
31-81	Personnel coopérant — Rémunérations principales	220.000
31-82	Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	35.000
	Total de la 1ère partie	411.103.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	265.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	16.800.000
	Total de la 2ème partie	17.065.000

33-02 33-03 33-04 A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	3ème Partie Personnel — Charges sociales  Administration centrale — Prestations à caractère familial	11.052.000 560.000 95.000.000 9.981.000 116.593.000 85.000.000 4.000.000 5.966.000 7.107.000 730.000 6.066.000 11.414.000
33-02 33-03 33-04 A 34-01 34-02 34-03 34-04 34-05 34-90 A A	Administration centrale — Prestations à caractère familial	560.000 95.000.000 9.981.000 116.593.000 85.000.000 4.000.000 5.966.000 7.107.000 730.000 6.066.000
33-02 33-03 33-04 A 34-01 34-02 34-03 34-04 34-05 34-90 A A	Administration centrale — Prestations facultatives	560.000 95.000.000 9.981.000 116.593.000 85.000.000 4.000.000 5.966.000 7.107.000 730.000 6.066.000
33-03 33-04 A 34-01 34-02 34-03 34-04 34-05 34-90 A 34-90 A	Administration centrale — Sécurité sociale	95.000.000 9.981.000 116.593.000 85.000.000 4.000.000 5.966.000 7.107.000 730.000 6.066.000
33-04 A  34-01 A  34-02 A  34-03 A  34-04 A  34-05 A  34-90 A  34-92 A	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	9.981.000 116.593.000 85.000.000 4.000.000 5.966.000 7.107.000 730.000 6.066.000
34-01 A 34-02 A 34-03 A 34-04 A 34-05 A 34-90 A 34-92 A	Total de la 3ème partie	85.000.000 4.000.000 5.966.000 7.107.000 730.000 6.066.000
34-02 34-03 34-04 34-05 34-90 A 34-92 A	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services  Administration centrale — Remboursement de frais	85.000.000 4.000.000 5.966.000 7.107.000 730.000 6.066.000
34-02 34-03 34-04 34-05 34-90 A 34-92 A	Matériel et fonctionnement des services  Administration centrale — Remboursement de frais	4.000.000 5.966.000 7.107.000 730.000 6.066.000
34-02 34-03 34-04 34-05 34-90 A 34-92 A	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000 5.966.000 7.107.000 730.000 6.066.000
34-03 A 34-04 A 34-05 A 34-90 A 34-92 A	Administration centrale — Fournitures	5.966.000 7.107.000 730.000 6.066.000
34-04 34-05 34-90 34-92	Administration centrale — Charges annexes	7.107.000 730.000 6.066.000
34-05 34-90 34-92	Administration centrale — Habillement	730.000 6.066.000
34-90 A 34-92 A	Administration centrale — Parc automobile	6.066.000
34-92 A	Administration centrale — Loyers	
		11.414.000
	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités	
34-96	dues par l'Etat.	10.000
	Total de la 4ème partie	120.293.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01 A	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.000.000
	Total de la 5ème partie	1.000.000
	6ème Partie Subventions de fonctionnement	
36-01 S	Subvention à l'école nationale des transmissions (ENT)	33.000.000
	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC)	95.000.000
	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar	30.000.000
36-05 S	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran	46.000.000
36-06 S	Subvention au Centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla	39.000.000
36-07 S	Subvention à l'institut national de recherche criminalistique (INRC)	100.000.000
	Subvention à l'école nationale d'administration (ENA)	Mémoire
	Total de la 6ème partie	343.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01 A	Administration centrale — Dépenses diverses	10.000.000
	Administration centrale — Etat civil	285.000.000
	Administration centrale — Conférences et séminaires	7.350.000
	Administration centrale — Elections	3.150.000
	Subvention au fonds commun des collectivités locales	86.500.000.000
	Total de la 7ème partie	86.805.500.000
	Total du titre III	87.814.554.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	42.200.000
43-02	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique.	60.000.000
	Total de la 3ème partie	102.200.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG)	140.000.000
	Total de la 4ème partie	140.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Intervention de l'Etat en cas d'événements calamiteux ou de sinistres	100.000.000
46-03	Indemnisation des victimes non salariées d'actes de terrorisme	4.000.000.000
	Total de la 6ème partie	4.100.000.000
	Total du titre IV	4.342.200.000
	Total de la sous-section I	92.156.754.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	4.215.110.000
31-12 31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	2.679.115.000
31-13	et accessoires de salaires	146.528.000
	Total de la 1ère partie	7.040.753.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	5.360.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	349.000.000
	Total de la 2ème partie	354.360.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	597.240.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.696.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.733.856.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	178.000.000
	Total de la 3ème partie	2.510.792.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	288.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	15.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	26.737.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	122.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	15.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	50.750.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	519.967.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	48.000.000
33 11	Total de la 5ème partie	48.000.000
	Town do in Some parties	48.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Dépenses liées à l'administration de l'état d'urgence dans certaines wilayas	5.000.000
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de l'Achaba	400.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Etat civil	22.000.000
37-15	Services déconcentrés de l'Etat — Elections	12.000.000
37-16	Services déconcentrés de l'Etat — Programme spécial en faveur des wilayas de l'extrême Sud	100.000.000
	Total de la 7ème partie	139.400.000
	Total du titre III	10.613.272.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-12	Services déconcentrés de l'Etat — Formation et perfectionnement des	
	personnels	4.800.000
	Total de la 3ème partie	4.800.000
	Total du titre IV	4.800.000
	Total de la sous-section II	10.618.072.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTION DE LA COORDINATION DE LA SECURITE DU TERRITOIRE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Rémunérations principales	815.000
31-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Indemnités et allocations diverses	1.995.000
	Total de la 1ère partie	2.810.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-42	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Pensions de service et pour dommages corporels	100.000
	Total de la 2ème partie	100.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Prestations à caractère familial	60.000
33-43	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Sécurité sociale	702.000
	Total de la 3ème partie	762.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-41	Direction de la coordination de la sécurité du territoire — Remboursement de frais	304.000
	Total de la 4ème partie	304.000
	Total du titre III	3.976.000
	Total de la sous-section III	3.976.000
	SOUS-SECTION IV	
	CENTRE OPERATIONNEL NATIONAL D'AIDE A LA DECISION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Rémunérations principales	13.590.000
31-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Indemnités et allocations diverses	15.381.000
31-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.287.000
	Total de la 1ère partie	30.258.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	300.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations à caractère familial	1.300.000
33-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Prestations facultatives	200.000
33-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Sécurité sociale	7.445.000
33-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Contribution aux œuvres sociales	300.000
	Total de la 3ème partie	9.245.000

	TABLEAU ANNEAE (Suite)	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Remboursement de frais	2.115.000
34-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Matériel et mobilier	3.600.000
34-53	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Fournitures	1.160.000
34-54	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Charges annexes	450.000
34-55	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Habillement	50.000
34-57	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique de télécommunications	2.100.000
34-81	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Parc automobile	171.000
34-97	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	9.656.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-51	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Entretien des immeubles	11.000
	Total de la 5ème partie	11.000
	Total du titre III	49.470.000
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-52	Centre opérationnel national d'aide à la décision — Formation et perfectionnement des personnels	200.000
	Total de la 3ème partie	200.000
	Total du titre IV	200.000
	Total de la sous-section IV	49.670.000
	Total de la section I	102.828.472.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Sûreté nationale — Rémunérations principales	15.100.000.000
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses	19.600.000.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	54.975.000
	Total de la 1ère partie	34.754.975.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Sûreté nationale — Rentes d'accidents du travail	5.275.000
32-02	Sûreté nationale — Pensions de service et pour dommages corporels	814.000.000
	Total de la 2ème partie	819.275.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Sûreté nationale — Prestations à caractère familial	1.200.000.000
33-02	Sûreté nationale — Prestations facultatives	3.000.000
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale	8.350.000.000
33-04	Sûreté nationale — Contribution aux œuvres sociales	920.085.000
	Total de la 3ème partie	10.473.085.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Sûreté nationale — Remboursement de frais	476.700.000
34-02	Sûreté nationale — Matériel et mobilier	416.000.000
34-03	Sûreté nationale — Fournitures	203.000.000
34-04	Sûreté nationale — Charges annexes	510.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-05	Sûreté nationale — Habillement	900.000.000
34-06	Sûreté nationale — Alimentation	2.270.000.000
34-07	Sûreté nationale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	89.000.000
34-08	Sûreté nationale — Matériel de prévention et de protection	245.000.000
34-90	Sûreté nationale — Parc automobile	1.853.000.000
34-92	Sûreté nationale — Loyers	45.000.000
34-96	Sûreté nationale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	3.000.000
	Total de la 4ème partie	7.010.700.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	500.000.000
	Total de la 5ème partie	500.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Sûreté nationale — Dépenses diverses	5.200.000
37-03	Sûreté nationale — Conférences et séminaires	5.000.000
	Total de la 7ème partie	10.200.000
	Total du titre III	53.568.235.000
ı	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Sûreté nationale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de	
15 01	formation	134.000.000
	Total de la 3ème partie	134.000.000
	Total du titre IV	134.000.000
	Total de la sous-section I	53.702.235.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
CITATIALS		LIVDA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE	
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	195.000.000
	Total de la 1ère partie	195.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Remboursement de frais	131.218.000
34-12	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Matériel et mobilier	117.000.000
34-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Fournitures	140.000.000
34-14	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Charges annexes	238.000.000
34-16	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Alimentation	497.786.000
34-91		73.000.000
	Total de la 4ème partie	1.197.004.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	610.000.000
	Total de la 5ème partie	610.000.000
	Total du titre III	2.002.004.000
	Total de la sous-section II	2.002.004.000
	Total de la section II	55.704.239.000
	SECTION III	
	DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Protection civile — Rémunérations principales	3.400.000.000
31-02	Protection civile — Indemnités et allocations diverses	3.091.330.000
31-03	Protection civile — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires	
	de salaires	3.200.000
		<u></u>

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Protection civile — Rentes d'accidents du travail	2.597.000
32-02	Protection civile — Pensions de service et pour dommages corporels	30.000.000
	Total de la 2ème partie	32.597.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Protection civile — Prestations à caractère familial	411.660.000
33-02	Protection civile — Prestations facultatives	2.660.000
33-03	Protection civile — Sécurité sociale	1.600.000.000
33-04	Protection civile — Contribution aux œuvres sociales	11.770.000
	Total de la 3ème partie	2.026.090.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Protection civile — Remboursement de frais	111.000.000
34-02	Protection civile — Matériel et mobilier	51.642.000
34-03	Protection civile — Fournitures	34.000.000
34-04	Protection civile — Charges annexes	85.000.000
34-05	Protection civile — Habillement	700.000.000
34-06	Protection civile — Alimentation	76.650.000
34-90	Protection civile — Parc automobile	190.000.000
34-92	Protection civile — Loyers	1.400.000
34-96	Protection civile — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues	10.000
34-97	par l'Etat  Protection civile — Frais de fonctionnement de la brigade canine	15.000.000
34-71		
	Total de la 4ème partie	1.264.702.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Protection civile — Entretien des immeubles	6.584.000
	Total de la 5ème partie	6.584.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Protection civile — Conférences et séminaires	1.500.000
	Total de la 7ème partie	1.500.000
	Total du titre III	9.826.003.000

Protection civile — Bour formation	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
Protection civile — Bour formation	TITRE IV	
Protection civile — Bour formation	ERVENTIONS PUBLIQUES	
Protection civile — Bour formation	3ème Partie	
formation	Action éducative et culturelle	
SERVICES DECO  SERVICES DECO  Person  Services déconcentrés of journalier — Personnel accessoires de salaires  Total de la 1ère  Total de la 1ère  Services déconcentrés de sociales  Total de la 3èm  Matén  34-11  Services déconcentrés de Total de la 4èm  35-11  Services déconcentrés de leurs installations techn  Total de la 5èm	ses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de	80.000.000
SERVICES DECO  Person  31-13  Services déconcentrés of journalier — Personnel accessoires de salaires  Total de la 1ère  Total de la 1ère  Services déconcentrés de sociales  Total de la 3èm  Matér  34-11  Services déconcentrés de Services déconcentrés de 34-12  Services déconcentrés de 34-14  Services déconcentrés de 34-16  Services déconcentrés de 34-91  Services déconcentrés de 34-91  Services déconcentrés de 34-91  Services déconcentrés de 34-93  Services déconcentrés de 34-93  Services déconcentrés de 34-91  Services déconcentrés de 34-93  Services déconcentrés de 34-91  Services déconcentrés de 34-93  Services déconcentrés de 34-93  Total de la 4èm  Total de la 5èm  Total de la 5èm	ne partie	80.000.000
SERVICES DECO  Person  31-13  Services déconcentrés de journalier — Personnel accessoires de salaires  Total de la 1ère  Total de la 3èm  Total de la 3èm  Matér  34-11  Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de 34-12  Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de 34-16  Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de 34-91  Services déconcentrés de Total de la 4èm  35-11  Services déconcentrés de leurs installations techn  Total de la 5èm	V	80.000.000
Services déconcentrés de journalier — Personnel accessoires de salaires  Total de la 1ère  Services déconcentrés de sociales  Total de la 3èm  Matér  34-11 Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de 34-13 Services déconcentrés de Total de la 4èm  35-11 Services déconcentrés de leurs installations techn Total de la 5èm	s-section I	9.906.003.000
Services déconcentrés de journalier — Personnel accessoires de salaires  Total de la 1ère  Services déconcentrés de sociales  Total de la 3èm  Matér  34-11 Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de 34-13 Services déconcentrés de Total de la 4èm  35-11 Services déconcentrés de leurs installations techn Total de la 5èm	SOUS-SECTION II	7.500.005.000
Services déconcentrés de journalier — Personnel accessoires de salaires  Total de la 1ère  33-14 Services déconcentrés de sociales  Total de la 3èm  Matér  34-11 Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de 34-13 Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de 34-91 Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de Total de la 4èm  35-11 Services déconcentrés de leurs installations techn Total de la 5èm	NCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE	
Services déconcentrés de journalier — Personnel accessoires de salaires  Total de la 1ère  33-14 Services déconcentrés de sociales  Total de la 3èm  Matéri  34-11 Services déconcentrés de Total de la 4èm  35-11 Services déconcentrés de leurs installations techn Total de la 5èm	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
Services déconcentrés de journalier — Personnel accessoires de salaires  Total de la 1ère  33-14 Services déconcentrés de sociales  Total de la 3èm  Matéri  34-11 Services déconcentrés de Total de la 4èm  35-11 Services déconcentrés de leurs installations techn Total de la 5èm	1ère Partie onnel — Rémunérations d'activité	
Total de la 1ère  ### 33-14  Services déconcentrés de sociales  Total de la 3èm  ### Matér 34-11  Services déconcentrés de Services déconcentrés de 34-13  34-14  Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de 34-16  Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de Total de la 4èm  #### 35-11  Services déconcentrés de leurs installations techn  Total de la 5èm	le la protection civile — Personnel vacataire et chargé de la surveillance des baignades — Salaires et	211.200.000
33-14 Services déconcentrés de sociales	partie	l
33-14 Services déconcentrés de sociales		
33-14 Services déconcentrés de sociales	3ème Partie	
Total de la 3èn  Matéri  34-11 Services déconcentrés de 34-12 Services déconcentrés de 34-13 Services déconcentrés de 34-14 Services déconcentrés de 34-16 Services déconcentrés de 34-91 Services déconcentrés de 34-91 Services déconcentrés de Total de la 4èn  35-11 Services déconcentrés de leurs installations techn Total de la 5èn	Personnel — Charges sociales	
Matéri 34-11 Services déconcentrés de 34-12 Services déconcentrés de 34-13 Services déconcentrés de 34-14 Services déconcentrés de 34-16 Services déconcentrés de 34-91 Services déconcentrés de 34-93 Services déconcentrés de Total de la 4èn  35-11 Services déconcentrés de leurs installations techn Total de la 5èn	e la protection civile — Contribution aux œuvres	161.901.000
34-11 Services déconcentrés de 34-12 Services déconcentrés de 34-13 Services déconcentrés de 34-14 Services déconcentrés de 34-16 Services déconcentrés de 34-91 Services déconcentrés de 34-93 Services déconcentrés de Total de la 4èn  Services déconcentrés de Total de la 5èn	ne partie	161.901.000
34-11 Services déconcentrés de 34-12 Services déconcentrés de 34-13 Services déconcentrés de 34-14 Services déconcentrés de 34-16 Services déconcentrés de 34-91 Services déconcentrés de 34-93 Services déconcentrés de Total de la 4èn Total de la 5èn Total de la 5èn	4ème Partie	
34-12 Services déconcentrés de Total de la 4èn Total de la 5èn Total de la 5èn	riel et fonctionnement des services	
34-12 Services déconcentrés de 34-13 Services déconcentrés de 34-14 Services déconcentrés de 34-16 Services déconcentrés de 34-91 Services déconcentrés de 34-93 Services déconcentrés de Total de la 4èn  Services déconcentrés de leurs installations techn Total de la 5èm	la protection civile — Remboursement de frais	127.000.000
34-14 34-16 34-91 34-93 Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de Total de la 4èn  Services déconcentrés de leurs installations techn Total de la 5èn	la protection civile — Matériel et mobilier	13.000.000
34-16 34-91 Services déconcentrés de Services déconcentrés de Services déconcentrés de Total de la 4èn  Services déconcentrés de leurs installations techn Total de la 5èn	la protection civile — Fournitures	40.000.000
34-91 Services déconcentrés de Services déconcentrés de Total de la 4èn   35-11 Services déconcentrés de leurs installations techn  Total de la 5èn	la protection civile — Charges annexes	
34-93 Services déconcentrés de  Total de la 4èn  35-11 Services déconcentrés de leurs installations techn  Total de la 5èn	la protection civile — Alimentation	543.000.000
Total de la 4èn  Services déconcentrés de leurs installations techn  Total de la 5èn	la protection civile — Parc automobile	200.000.000
35-11 Services déconcentrés de leurs installations techn Total de la 5èm	la protection civile — Loyers	1.029.000.000
leurs installations techn Total de la 5èn	ne partie	1.029.000.000
leurs installations techn Total de la 5èn	Seme Partie  Travaux d'entretien	
Total de la 5èn	e la protection civile — Entretien des immeubles et iques	103.818.000
	ne partie	103.818.000
1 Otal du title li	I	1.505.919.000
	s-section II	1.505.919.000
	ion III	11.411.922.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION IV	
	GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Palais du Gouvernement — Rémunérations principales	14.580.000
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses	1.881.000
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.030.000
	Total de la 1ère partie	23.491.000
	3ème Partie	
33-21	Personnel — Charges sociales	2.957.000
33-21	Palais du Gouvernement — Prestations à caractère familial	40.000
33-23	Palais du Gouvernement — Prestations facultatives	4.116.000
	Total de la 3ème partie	7.113.000
	4ème Partie	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Palais du Gouvernement — Remboursement de frais	498.000
34-22	Palais du Gouvernement — Matériel et mobilier	241.000
34-23	Palais du Gouvernement — Fournitures	657.000
34-24	Palais du Gouvernement — Charges annexes	9.900.000
34-25 34-70	Palais du Gouvernement — Habillement	200.000
	Palais du Gouvernement — Parc automobile	498.000
	Total de la 4ème partie	11.994.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Palais du Gouvernement — Entretien des immeubles	17.850.000
	Total de la 5ème partie	17.850.000
	Total du titre III	60.448.000
	Total de la sous-section I	60.448.000
	Total de la section IV	60.448.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des transmissions nationales — Rémunérations principales	69.000.000
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses	63.640.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.036.000
	Total de la 1ère partie	133.676.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	50.000
32-02	Direction générale des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	500.000
	Total de la 2ème partie	550.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	4.258.000
33-02	Direction générale des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale	32.365.000
33-04	Direction générale des transmissions nationales — Contribution aux œuvres sociales	3.165.000
	Total de la 3ème partie	40.268.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des transmissions nationales — Remboursement de frais	11 (25 000
34-02	Direction générale des transmissions nationales — Remoodisement de frais  Direction générale des transmissions nationales — Matériel et mobilier	11.635.000
34-03	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures	4.000.000 2.700.000
34-04	Direction générale des transmissions nationales — Charges annexes	254.000.000
34-05	Direction générale des transmissions nationales — Habillement	417.000
34-07	Direction générale des transmissions nationales — Matériel technique des télécommunications	16.300.000
34-08	Direction générale des transmissions nationales — Fournitures d'exploitation.	18.948.000
34-90	Direction générale des transmissions nationales — Parc automobile	6.967.000
34-92	Direction générale des transmissions nationales — Loyers	50.000
34-96	Direction générale des transmissions nationales — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	11.000
	Total de la 4ème partie	315.028.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	1.588.000
	Total de la 5ème partie	1.588.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-04	Direction générale des transmissions nationales — Conférences et séminaires	250.000
	Total de la 7ème partie	250.000
	Total du titre III	491.360.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des transmissions nationales — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	1.000.000
	Total de la 3ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	1.000.000
	1	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS	
	NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rémunérations principales	522 027 000
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations	523.927.000
31-12	diverses	314.351.000
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	10 (41 000
		12.641.000
	Total de la 1ère partie	850.919.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Rentes d'accidents du travail	120.000
32-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Pensions de service et pour dommages corporels	510.000
	Total de la 2ème partie	630.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations à caractère familial	54.108.000
33-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Prestations facultatives	480.000
33-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale	209.481.000
33-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Contribution aux œuvres	
	sociales	21.660.000
	Total de la 3ème partie	285.729.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des transmissions nationales —Remboursement de frais	27.249.000
34-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel et mobilier	7.000.000
34-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Fournitures	8.400.000
34-14	Services déconcentrés des transmissions nationales — Charges annexes	15.372.000
34-15	Services déconcentrés des transmissions nationales — Habillement	1.621.000
34-52	Services déconcentrés des transmissions nationales — Matériel technique des télécommunications	13.000.000
34-91	Services déconcentrés des transmissions nationales — Parc automobile	3.997.000
34-93	Services déconcentrés des transmissions nationales — Loyers	1.310.000
	Total de la 4ème partie	77.949.000

37-14 Servisé  43-11 Servisé	5ème Partie  Travaux d'entretien  vices déconcentrés des transmissions nationales — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.660.000  4.660.000  360.000  360.000  1.220.247.000  1.900.000  1.900.000  1.222.147.000  1.714.507.000
37-14 Servisé 43-11 Servisé	vices déconcentrés des transmissions nationales — Entretien des immeubles it leurs installations techniques	360.000 360.000 1.220.247.000 1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
37-14 Servisé 43-11 Servisé	Total de la 5ème partie	360.000 360.000 1.220.247.000 1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
43-11 Ser	7ème Partie  Dépenses diverses  vices déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et éminaires  Total de la 7ème partie  Total du titre III  TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES  3ème Partie  Action éducative et culturelle  vices déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités e stage — Présalaires — Frais de formation  Total de la 3ème partie  Total du titre IV  Total de la sous-section II	360.000 360.000 1.220.247.000 1.900.000 1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
43-11 Ser	Dépenses diverses  vices déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et éminaires	360.000 1.220.247.000 1.900.000 1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
43-11 Ser	Dépenses diverses  vices déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et éminaires	360.000 1.220.247.000 1.900.000 1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
43-11 Ser	vices déconcentrés des transmissions nationales — Conférences et éminaires	360.000 1.220.247.000 1.900.000 1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
43-11 Ser	Total de la 7ème partie  Total du titre III  TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES  3ème Partie  Action éducative et culturelle  vices déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités e stage — Présalaires — Frais de formation  Total de la 3ème partie  Total du titre IV  Total de la sous-section II	360.000 1.220.247.000 1.900.000 1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
	Total du titre III	1.220.247.000 1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES  3ème Partie  Action éducative et culturelle  vices déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités e stage — Présalaires — Frais de formation	1.900.000 1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES  3ème Partie  Action éducative et culturelle  vices déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités e stage — Présalaires — Frais de formation	1.900.000 1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
	3ème Partie  Action éducative et culturelle  vices déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités e stage — Présalaires — Frais de formation	1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
	Action éducative et culturelle vices déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités e stage — Présalaires — Frais de formation	1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
	vices déconcentrés des transmissions nationales — Bourses — Indemnités e stage — Présalaires — Frais de formation	1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
	e stage — Présalaires — Frais de formation  Total de la 3ème partie  Total du titre IV  Total de la sous-section II	1.900.000 1.900.000 1.222.147.000
	Total du titre IV  Total de la sous-section II	1.900.000 1.222.147.000
	Total de la sous-section II	1.222.147.000
	Total de la sous-section II	1.222.147.000
	1 VIII IIV 14 OVVIIVII VI	11/11/1007/1000
	SECTION VII DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1 Aug Doutin	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 Dire	ection générale de la garde communale — Rémunérations principales	40.491.000
	ection générale de la garde communale — Indemnités et allocations	40.471.000
	iverses	42.979.000
	ection générale de la garde communale — Personnel vacataire et journalier - Salaires et accessoires de salaires	1.450.000
	Total de la 1ère partie	84.920.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02 Dire	ection générale de la garde communale — Pensions de service et pour	
	o o o communate 1 anotono de service et pour l	400.000
	ommages corporels	400.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale de la garde communale — Prestations à caractère familial	2.270.000
33-02	Direction générale de la garde communale — Prestations facultatives	110.000
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale	19.518.000
33-04	Direction générale de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	1.842.000
	Total de la 3ème partie	23.740.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale de la garde communale — Remboursement de frais	8.650.000
34-02	Direction générale de la garde communale — Matériel et mobilier	7.800.000
34-03	Direction générale de la garde communale — Fournitures	5.300.000
34-04	Direction générale de la garde communale — Charges annexes	5.800.000
34-05	Direction générale de la garde communale — Habillement	760.165.000
34-07	Direction générale de la garde communale — Acquisitions — Fournitures et entretien du matériel technique du service des télécommunications	2.866.000
34-08	Direction générale de la garde communale — Matériel de prévention et de protection	162.600.000
34-90	Direction générale de la garde communale — Parc automobile	1.338.000
34-97	Direction générale de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	13.000
	Total de la 4ème partie	954.532.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale de la garde communale — Dépenses diverses	200.000
37-04	Direction générale de la garde communale — Conférences et séminaires	500.000
	Total de la 7ème partie	700.000
	Total du titre III	1.068.292.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	28.460.000
	Total de la 3ème partie	28.460.000
	Total du titre IV	28.460.000
	Total de la sous-section I	1.096.752.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de la garde communale — Rémunérations principales	113.432.000
31-12	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations diverses	67.457.000
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	9.500.000
	Total de la 1ère partie	190.389.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-12	Services déconcentrés de la garde communale — Pensions de service et pour dommages corporels	200.000
	Total de la 2ème partie	200.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations à caractère familial	6.500.000
33-12	Services déconcentrés de la garde communale — Prestations facultatives	480.000
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale	44.375.000
33-14	Services déconcentrés de la garde communale — Contribution aux œuvres sociales	2.400.000
	Total de la 3ème partie	53.755.000
	1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de la garde communale — Remboursement de frais	34.344.000
34-12	Services déconcentrés de la garde communale — Matériel et mobilier	6.312.000
34-13	Services déconcentrés de la garde communale — Fournitures	6.884.000
34-14	Services déconcentrés de la garde communale — Charges annexes	13.000.000
34-15	Services déconcentrés de la garde communale — Habillement	489.000
34-91	Services déconcentrés de la garde communale — Parc automobile	3.154.000
34-93	Services déconcentrés de la garde communale — Loyers	657.000
34-98	Services déconcentrés de la garde communale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	65.320.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de la garde communale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	Total du titre III	313.664.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	INTERVENTIONS I OBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de la garde communale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	480.000
	Total de la 3ème partie	480.000
	Total du titre IV	480.000
	Total de la sous-section II	314.144.000
	Total de la section VII	1.410.896.000
	Total des crédits ouverts au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales	173.130.484.000

Décret exécutif n° 06-27 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006 au ministre de la justice, garde des sceaux.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix neuf milliards quatre cent vingt-trois millions neuf cent vingt-trois mille dinars (19.423.923.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la justice, garde des sceaux, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la justice, garde des sceaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

# TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de la justice, garde des sceaux

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	158.617.000
31-02 31-03	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	141.756.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	1.002.000
	Total de la 1ère partie	301.375.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	500.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	44.000.000
	Total de la 2ème partie	44.500.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.700.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	3.790.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	200.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	71.480.000 6.000.000
	Total de la 3ème partie	81.470.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	52.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	14.925.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	272.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	680.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.645.000
34-92	Administration centrale — Loyers	18.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	365.160.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	20.618.000
	Total de la 5ème partie	20.618.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention de fonctionnement à l'école supérieure de la magistrature (ESM)	344.418.000
36-02	Subvention de fonctionnement à l'école nationale des greffes (ENG)	25.000.000
36-04	Subvention de fonctionnement de la résidence des magistrats	80.000.000
	Total de la 6ème partie	449.418.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Frais d'organisation de conférences et séminaires	3.150.000
37-10	Administration centrale — Frais de mise en œuvre de la réforme de la justice	180.000.000
	Total de la 7ème partie	183.150.000
	Total du titre III	1.445.691.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	65.000.000
	Total de la 3ème partie	65.000.000
	Total du titre IV	65.000.000
	Total de la sous-section I	1.510.691.000
	Total de la sous-section I	1.310.091.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services judiciaires — Rémunérations principales	3.335.300.000
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses	2.549.280.000
31-13	Services judiciaires — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	151.270.000
	Total de la 1ère partie	6.035.850.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services judiciaires — Prestations à caractère familial	156.000.000
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale	1.402.865.000
33-14	Services judiciaires — Contribution aux œuvres sociales	142.000.000
	Total de la 3ème partie	1.700.865.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services judiciaires — Remboursement de frais	63.000.000
34-12	Services judiciaires — Matériel et mobilier	100.000.000
34-13	Services judiciaires — Fournitures	183.872.000
34-14	Services judiciaires — Charges annexes	193.000.000
34-15	Services judiciaires — Habillement	11.383.000
34-80	Services judiciaires — Parc automobile	42.390.000
34-93	Services judiciaires — Loyers	40.000.000
	Total de la 4ème partie	633.645.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services judiciaires — Entretien des immeubles	115.200.000
	Total de la 5ème partie	115.200.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-11	Services judiciaires — Frais de justice criminelle	300.000.000
	Total de la 7ème partie	300.000.000
	Total du titre III	8.785.560.000
	Total de la sous-section II	8.785.560.000
	Total de la section I	10.296.251.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration pénitentiaire — Rémunérations principales	42.673.000
31-22	Administration pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses	46.794.000
31-23	Administration pénitentiaire — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.416.000
	Total de la 1ère partie	92.883.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Administration pénitentiaire — Pensions de service et pour dommages corporels	40.000.000
	Total de la 2ème partie	40.000.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration pénitentiaire — Prestations à caractère familial	2.216.000
33-22	Administration pénitentiaire — Prestations facultatives	200.000
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale	30.493.000
33-24	Administration pénitentiaire — Contribution aux œuvres sociales	2.969.000
	Total de la 3ème partie	35.878.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services		
34-21	Administration pénitentiaire — Remboursement de frais	6.622.000	
34-22	Administration pénitentiaire — Matériel et mobilier	1.377.000	
34-23	Administration pénitentiaire — Fournitures	4.592.000	
34-24	Administration pénitentiaire — Charges annexes	5.590.000	
34-25	Administration pénitentiaire — Habillement	68.000	
34-26	Administration pénitentiaire — Armement	20.000.000	
34-93	Administration pénitentiaire — Parc automobile	1.260.000	
34-94	Administration pénitentiaire — Loyers	200.000	
34-98	Administration pénitentiaire — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000	
	Total de la 4ème partie	39.719.000	
	5ème Partie  Travaux d'entretien		
35-21	Administration pénitentiaire — Entretien des immeubles	4.358.000	
	Total de la 5ème partie	4.358.000	
	6ème Partie		
	Subventions de fonctionnement		
36-03	Subvention de fonctionnement à l'école nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)	45.214.000	
	Total de la 6ème partie	45.214.000	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-21	Administration pénitentiaire — Frais d'organisation de conférences et séminaires	5.000.000	
37-23	Administration pénitentiaire — Dépenses diverses	1.000.000	
37-24	Administration pénitentiaire — Frais de fonctionnement du comité interministériel de coordination des activités et de réinsertion sociale des détenus	Mémoire	
	Total de la 7ème partie	6.000.000	
	Total du titre III	264.052.000	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-21	Administration pénitentiaire — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	14.000.000
43-22	Administration pénitentiaire — Action éducative, culturelle et sportive en faveur des détenus	40.000.000
	Total de la 3ème partie	54.000.000
	Total du titre IV	54.000.000
	Total de la sous-section I	318.052.000
	SOUS-SECTION II	
	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-31	Etablissements pénitentiaires — Rémunérations principales	2.212.000.000
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses	2.264.600.000
	Total de la 1ère partie	4.476.600.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-31	Etablissements pénitentiaires — Rentes d'accidents du travail	265.000
	Total de la 2ème partie	265.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-31	Etablissements pénitentiaires — Prestations à caractère familial	200.000.000
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale	1.001.350.000
33-34	Etablissements pénitentiaires — Contribution aux œuvres sociales	107.550.000
	Total de la 3ème partie	1.308.900.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-31	Etablissements pénitentiaires — Remboursement de frais	56.323.000
34-32	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier	119.489.000
34-33	Etablissements pénitentiaires — Fournitures	63.534.000
34-34	Etablissements pénitentiaires — Charges annexes	253.292.000
34-35	Etablissements pénitentiaires — Habillement	248.085.000
34-36	Etablissements pénitentiaires — Alimentation	1.206.462.000
34-37	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier de literie, de couchage et de cantine	192.431.000
34-38	Etablissements pénitentiaires — Matériel et mobilier pédagogique et outillage	71.522.000
34-39	Etablissements pénitentiaires — Matériel médical et d'hygiène	415.582.000
34-91	Etablissements pénitentiaires — Parc automobile	68.250.000
34-92	Etablissements pénitentiaires — Loyers	850.000
	Total de la 4ème partie	2.695.820.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-31	Etablissements pénitentiaires — Entretien des immeubles	301.835.000
	Total de la 5ème partie	301.835.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-31	Etablissements pénitentiaires — Frais de justice criminelle	2.000.000
37-34	Frais de fonctionnement des établissements pénitentiaires de milieu ouvert	20.000.000
37-35	Etablissements pénitentiaires — Frais de fonctionnement du juge d'application des peines	4.200.000
	Total de la 7ème partie	26.200.000
	Total du titre III	8.809.620.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-31	Etablissements pénitentiaires — Aide financière et sociale au profit des détenus démunis	Mémoire
	Total de la 6ème partie	Mémoire
	Total du titre IV	Mémoire
	Total de la sous-section II	8.809.620.000
	Total de la section II	9.127.672.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux	19.423.923.000

Décret exécutif n° 06-28 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2006, au ministre des finances.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt six milliards deux cent onze millions six cent soixante sept mille dinars (26.211.667.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des finances sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre des finances

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	149.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	215.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	15.000.000
	Total de la 1ère partie	379.000.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	970.000
	Total de la 2ème partie	1.170.000

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.350.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	25.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	84.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	9.968.000
	Total de la 3ème partie	100.343.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	65.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	7.800.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	12.272.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	69.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	2.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	9.750.000
34-92	Administration centrale — Loyers	2.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	168.132.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	70.000.000
	Total de la 5ème partie	70.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I.)	24.722.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (A.N.C.)	1.095.440.000
	Total de la 6ème partie	1.120.162.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	350.000.000
37-04	Administration centrale — Frais de fonctionnement de la cellule de traitement du renseignement financier	58.000.000
	Total de la 7ème partie	411.000.000
	Total du titre III	2.249.807.000
	1 otal du titre III	Z.Z49.807.000

TABLEME MINUME (suite)			
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	2ème Partie  Action internationale		
42-03	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	400.000	
	Total de la 2ème partie	400.000	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	107.000.000	
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique.	2.000.000	
	Total de la 3ème partie	109.000.000	
	4ème Partie  Action économique — Encouragements et interventions		
44-02	Administration centrale — Contribution au centre d'études et d'ingénierie des métiers des finances (CEIMF)	10.000.000	
44-03	Administration centrale — Contribution à la caisse nationale d'équipement pour le développement	500.000.000	
	Total de la 4ème partie	510.000.000	
	Total du titre IV	619.400.000	
	Total de la sous-section I	2.869.207.000	
	Total de la section I	2.869.207.000	
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01 31-02 31-03	Direction générale de la comptabilité — Rémunérations principales  Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses  Direction générale de la comptabilité — Personnel vacataire et journalier —	61.400.000 40.580.000	
	Salaires et accessoires de salaires	5.363.000	
	Total de la 1ère partie	107.343.000	
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations		
32-02	Direction générale de la comptabilité — Pensions de service et pour		
	dommages corporels	<u>225.000</u> 225.000	
		223.000	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-01	Direction générale de la comptabilité — Prestations à caractère familial	3.300.000	
33-02	Direction générale de la comptabilité — Prestations facultatives	20.000	
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale	25.495.000	
33-04	Direction générale de la comptabilité — Contribution aux œuvres sociales	2.775.000	
	Total de la 3ème partie	31.590.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-01	Direction générale de la comptabilité — Remboursement de frais	12.000.000	
34-02	Direction générale de la comptabilité — Matériel et mobilier	9.500.000	
34-03	Direction générale de la comptabilité — Fournitures	23.350.000	
34-04	Direction générale de la comptabilité — Charges annexes	120.000.000	
34-05	Direction générale de la comptabilité — Habillement	322.000	
34-90	Direction générale de la comptabilité — Parc automobile	3.160.000	
34-92	Direction générale de la comptabilité — Loyers	360.000	
34-97	Direction générale de la comptabilité — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000	
	Total de la 4ème partie	168.702.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-01	Direction générale de la comptabilité — Entretien des immeubles	5.000.000	
	Total de la 5ème partie	5.000.000	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-02	Direction générale de la comptabilité — Conférences et séminaires	1.000.000	
37-03	Direction générale de la comptabilité — Frais de fonctionnement du conseil		
	national de la comptabilité	10.000.000	
	Total de la 7ème partie	11.000.000	
	Total du titre III	323.860.000	
	TITRE IV		
	INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie		
	Action éducative et culturelle		
43-01	Direction générale de la comptabilité — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	70 000 000	
	Total de la 3ème partie	70.000.000	
		70.000.000	
	Total du titre IV	70.000.000	
	Total de la sous-section I	393.860.000	

29	Dhou	$\mathbf{El}$	Hidja	a 1426
	ianvie			

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°05

45

L I B E L L E S  SOUS-SECTION II  SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	CREDITS OUVERTS EN DA	
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
Personnel — Rémunérations d'activité		
ns régionales du Trésor — Rémunérations principales	1.410.000.000	
ns régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses	1.115.240.000	
ns régionales du Trésor — Personnel vacataire et journalier — Salaires	1.113.240.000	
essoires de salaires	92.504.000	
Total de la 1ère partie	2.617.744.000	
2ème Partie		
Personnel — Pensions et allocations		
ns régionales du Trésor — Rentes d'accidents du travail	166.000	
ns régionales du Trésor — Pensions de service et pour dommages		
rels	2.240.000	
Total de la 2ème partie	2.406.000	
3ème Partie		
Personnel — Charges sociales		
ns régionales du Trésor — Prestations à caractère familial	138.500.000	
ns régionales du Trésor — Prestations facultatives	260.000	
ns régionales du Trésor — Sécurité sociale	629.810.000	
ns régionales du Trésor — Contribution aux œuvres sociales	75.000.000	
Total de la 3ème partie	843.570.000	
4ème Partie		
Matériel et fonctionnement des services		
ns régionales du Trésor — Remboursement de frais	48.400.000	
ns régionales du Trésor — Matériel et mobilier	67.444.000	
ns régionales du Trésor — Fournitures	74.920.000	
ns régionales du Trésor — Charges annexes	130.000.000	
ns régionales du Trésor — Habillement	2.360.000	
ns régionales du Trésor — Parc automobile	15.460.000	
ns régionales du Trésor — Loyers	2.685.000	
ns régionales du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise — nités dues par l'Etat	50.000	
	341.319.000	
n n	s régionales du Trésor — Parc automobiles régionales du Trésor — Loyerss régionales du Trésor — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	

N <sup>os</sup> DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Directions régionales du Trésor— Entretien des immeubles	57.600.000
	Total de la 5ème partie	57.600.000
	Total du titre III	3.862.639.000
	Total de la sous-section II	3.862.639.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.040.000
	Total de la 1ère partie	3.040.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	600.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	700.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	60.000
	Total de la 4ème partie	1.360.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	600.000
	Total de la 5ème partie	600.000
	Total du titre III	5.000.000
	Total de la sous-section III	5.000.000
	Total de la section II	4.261.499.000

29	Dhou	$\mathbf{El}$	Hidja	1426
	ianvie			

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°05

#### 47

	TABLEAU ANNEXE (suite)			
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	SECTION III  DIRECTION GENERALE DES DOUANES			
	SOUS SECTION I SERVICES CENTRAUX			
	TITRE III MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité			
31-01	Direction générale des douanes — Rémunérations principales	1.635.480.000		
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses	1.580.000.000		
31-03	Direction générale des douanes — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	47.559.000		
	Total de la 1ère partie	3.263.039.000		
	2ème Partie			
	Personnel — Pensions et allocations			
32-01	Direction générale des douanes — Rentes d'accidents du travail	1.665.000		
32-02	Direction générale des douanes — Pensions de service et pour dommages corporels	17.850.000		
	Total de la 2ème partie	19.515.000		
	3ème Partie			
	Personnel — Charges sociales			
33-01	Direction générale des douanes — Prestations à caractères familial	158.000.000		
33-02	Direction générale des douanes — Prestations facultatives	400.000		
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale	801.880.000		
33-04	Direction générale des douanes — Contribution aux œuvres sociales	92.765.000		
	Total de la 3ème partie	1.053.045.000		
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services			
34-01	Direction générale des douanes — Remboursement de frais	32.500.000		
34-02	Direction générale des douanes — Matériel et mobilier	7.000.000		
34-03	Direction générale des douanes— Fournitures	8.000.000		

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
34-04	Direction générale des douanes — Charges annexes	10.000.000
34-05	Direction générale des douanes — Habillement	32.000.000
34-06	Direction générale des douanes — Alimentation	500.000
34-90	Direction générale des douanes — Parc automobile	9.000.000
34-92	Direction générale des douanes — Loyers	500.000
34-97	Direction générale des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	99.510.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des douanes — Entretien des immeubles	6.500.000
	Total de la 5ème partie	6.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des douanes — Dépenses diverses	500.000
37-03	Direction générale des douanes — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	1.500.000
	Total du titre III	4.443.109.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des douanes — Bourses — Indemnités de stage —	
	Présalaires — Frais de formation	10.000.000
	Total de la 3ème partie	10.000.000
	Total du titre IV	10.000.000
	Total de la sous-section I	4.453.109.000

29 Dhou	El Hi	dja 1426
29 janvi		

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°05

49

TABLEAU ANNEXE (suite)			
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SOUS-SECTION II		
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES		
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-11	Services déconcentrés des douanes — Remboursement de frais	52.000.000	
34-12	Services déconcentrés des douanes — Matériel et mobilier	48.672.000	
34-13	Services déconcentrés des douanes — Fournitures	52.000.000	
34-14	Services déconcentrés des douanes — Charges annexes	170.500.000	
34-15	Services déconcentrés des douanes — Habillement	400.000	
34-16	Services déconcentrés des douanes — Alimentation	100.000.000	
34-91	Services déconcentrés des douanes — Parc automobile	106.260.000	
34-93	Services déconcentrés des douanes — Loyers	10.000.000	
34-98	Services déconcentrés des douanes — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000	
	Total de la 4ème partie	539.842.000	
	5ème Partie Travaux d'entretien		
35-11	Services déconcentrés des douanes — Entretien des immeubles	48.400.000	
	Total de la 5ème partie	48.400.000	
	Total du titre III	588.242.000	
	Total de la sous-section II		
		588.242.000	
	Total de la section III	588.242.000 5.041.351.000	
	Total de la section III  SECTION IV		
	Total de la section III  SECTION IV  DIRECTION GENERALE DES IMPOTS		
	Total de la section III  SECTION IV		
	Total de la section III  SECTION IV  DIRECTION GENERALE DES IMPOTS  SOUS-SECTION I		
	Total de la section III  SECTION IV  DIRECTION GENERALE DES IMPOTS  SOUS-SECTION I  SERVICES CENTRAUX		
	Total de la section III		
	Total de la section III		
31-01	Total de la section III		
31-01 31-02	SECTION IV  DIRECTION GENERALE DES IMPOTS  SOUS-SECTION I  SERVICES CENTRAUX  TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	5.041.351.000	
	SECTION IV  DIRECTION GENERALE DES IMPOTS  SOUS-SECTION I  SERVICES CENTRAUX  TITRE III  MOYENS DES SERVICES  1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité  Direction générale des impôts — Rémunérations principales	5.041.351.000	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des impôts — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-02	Direction générale des impôts — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des impôts — Prestations à caractère familial	10.200.000
33-02	Direction générale des impôts — Prestations facultatives	40.000
33-03	Direction générale des impôts — Sécurité sociale	86.838.000
33-04	Direction générale des impôts — Contribution aux œuvres sociales	9.193.000
	Total de la 3ème partie	106.271.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-01	Direction générale des impôts — Remboursement de frais	100.000.000
34-02	Direction générale des impôts — Matériel et mobilier	23.000.000
34-03	Direction générale des impôts — Fournitures	261.500.000
34-04	Direction générale des impôts — Charges annexes	30.000.000
34-05	Direction générale des impôts — Habillement	860.000
34-90	Direction générale des impôts — Parc automobile	11.250.000
34-92	Direction générale des impôts — Loyers	1.000.000
34-97	Direction générale des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	427.620.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
35-01	Direction générale des impôts — Entretien des immeubles	16.500.000
	Total de la 5ème partie	16.500.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale des impôts — Conférences et séminaires	7.000.000
	Total de la 7ème partie	7.000.000
	Total du titre III	920.006.000

29	Dhou	$\mathbf{El}$	Hidja	a 1426
	ianvie			

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°05

51

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
LITATIIKES		EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
42.01		
43-01	Direction générale des impôts — Bourses — Indemnités de stages — Présalaires — Frais de formation	75.000.000
	Total de la 3ème partie	75.000.000
	Total du titre IV	75.000.000
	Total de la sous-section I	995.006.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des impôts — Rémunérations principales	2.636.000.000
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses	2.145.560.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	495.487.000
	Total de la 1ère partie	5.277.047.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des impôts — Rentes d'accidents du travail	600.000
32-12	Services déconcentrés des impôts — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	610.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des impôts — Prestations à caractère familial	252.500.000
33-12	Services déconcentrés des impôts — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés des impôts — Sécurité sociale	1.194.000.000
33-14	Services déconcentrés des impôts — Contribution aux œuvres sociales	145.238.000
	Total de la 3ème partie	1.592.238.000

	TADLEAU AINNEAE (Suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des impôts — Remboursement de frais	130.000.000
34-12	Services déconcentrés des impôts — Matériel et mobilier	112.161.000
34-13	Services déconcentrés des impôts — Fournitures	103.480.000
34-14	Services déconcentrés des impôts— Charges annexes	102.300.000
34-15	Services déconcentrés des impôts — Habillement	4.665.000
34-91	Services déconcentrés des impôts — Parc automobile	39.510.000
34-93	Services déconcentrés des impôts — Loyers	29.000.000
34-98	Services déconcentrés des impôts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.000.000
	Total de la 4ème partie	522.116.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des impôts — Entretien des immeubles	112.000.000
	Total de la 5ème partie	112.000.000
	Total du titre III	7.504.011.000
	Total de la sous-section II	7.504.011.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	76.945.000
	Total de la 1ère partie	76.945.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	8.625.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	64.800.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	691.000
	Total de la 4ème partie	74.116.000

TABLEAU ANNEXE (suite)			
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	45.960.000	
	Total de la 5ème partie	45.960.000	
	Total du titre III	197.021.000	
	Total de la sous-section III	197.021.000	
	Total de la section IV	8.696.038.000	
	SECTION V		
	DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL		
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Direction générale du domaine national — Rémunérations principales	34.650.000	
31-02	Direction générale du domaine national — Indemnités et allocations diverses.	27.000.000	
31-03	Direction générale du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.495.000	
	Total de la 1ère partie	66.145.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-02	Direction générale du domaine national — Pensions de service et pour		
	dommages corporels	10.000	
	Total de la 2ème partie	10.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-01	Direction générale du domaine national — Prestations à caractère familial	2.100.000	
33-02	Direction générale du domaine national — Prestations facultatives	20.000	
33-03	Direction générale du domaine national — Sécurité sociale	15.250.000	
33-04	Direction générale du domaine national — Contribution aux œuvres sociales	1.750.000	
	Total de la 3ème partie	19.120.000	

TABLEAU ANNEXE (suite)			
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-01	Direction générale du domaine national — Remboursement de frais	6.000.000	
34-02	Direction générale du domaine national — Matériel et mobilier	4.300.000	
34-03	Direction générale du domaine national — Fournitures	5.300.000	
34-04	Direction générale du domaine national — Charges annexes	2.000.000	
34-05	Direction générale du domaine national — Habillement	250.000	
34-90	Direction générale du domaine national — Parc automobile	3.690.000	
34-92	Direction générale du domaine national — Loyers	mémoire	
34-97	Direction générale du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000	
	Total de la 4ème partie	21.550.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-01	Direction générale du domaine national — Entretien des immeubles	4.000.000	
	Total de la 5ème partie	4.000.000	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-02	Direction générale du domaine national — Conférences et séminaires	16.000.000	
	Total de la 7ème partie	16.000.000	
	Total du titre III	126.825.000	
	TITRE IV		
	INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie		
	Action éducative et culturelle		
43-01	Direction générale du domaine national — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	58.000.000	
	Total de la 3ème partie	58.000.000	
	Total du titre IV	58.000.000	
	Total de la sous-section I	184.825.000	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du domaine national — Rémunérations principales	1.100.000.000
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations	
	diverses	900.000.000
31-13	Services déconcentrés du domaine national — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	159.192.000
	Total de la 1ère partie	2.159.192.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du domaine national — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-12	Services déconcentrés du domaine national — Pensions de service et pour	
	dommages corporels	20.000
	Total de la 2ème partie	120.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du domaine national — Prestations à caractère	
	familial	89.700.000
33-12	Services déconcentrés du domaine national — Prestations facultatives	300.000
33-13	Services déconcentrés du domaine national — Sécurité sociale	497.000.000
33-14	sociales	59.560.000
	Total de la 3ème partie	646.560.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du domaine national — Remboursement de frais	70.000.000
34-12	Services déconcentrés du domaine national — Matériel et mobilier	43.680.000
34-13	Services déconcentrés du domaine national — Fournitures	55.000.000
34-14	Services déconcentrés du domaine national — Charges annexes	53.000.000
34-15	Services déconcentrés du domaine national — Habillement	3.390.000
34-91	Services déconcentrés du domaine national — Parc automobile	40.519.000
34-93	Services déconcentrés du domaine national — Loyers	5.500.000
34-98	Services déconcentrés du domaine national — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
		271.099.000

29 Dhou F	CI E	Iidja	1426
		nvier	

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05

**56** 

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du domaine national — Entretien des immeubles	20.000.000
	Total de la 5ème partie	20.000.000
	Total du titre III	3.096.971.000
	Total de la sous-section II	3.096.971.000
	SOUS-SECTION III	
	GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET DES CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-23	Hôtels des finances et centres financiers — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	11.110.000
	Total de la 1ère partie	11.110.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-23	Hôtels des finances et centres financiers — Fournitures	600.000
34-24	Hôtels des finances et centres financiers — Charges annexes	8.000.000
34-25	Hôtels des finances et centres financiers — Habillement	190.000
	Total de la 4ème partie	8.790.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Hôtels des finances et centres financiers — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	3.000.000
	Total de la 5ème partie	3.000.000
	Total du titre III	22.900.000
	Total de la sous-section III	22.900.000
	Total de la section V	3.304.696.000

	I	EN DA
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DU BUDGET	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale du budget — Rémunérations principales	94.812.000
31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses	134.655.000
31-03	Direction générale du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.830.000
	Total de la 1ère partie	232.297.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale du budget — Rentes d'accidents du travail	mémoire
32-02	Direction générale du budget — Pensions de service et pour dommages	memone
	corporels	110.000
	Total de la 2ème partie	110.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale du budget — Prestations à caractère familial	6.421.000
33-02	Direction générale du budget — Prestations facultatives	39.000
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale	39.200.000
33-04	Direction générale du budget — Contribution aux œuvres sociales	4.164.000
	Total de la 3ème partie	49.824.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale du budget — Remboursement de frais	8.000.000
34-01	Direction générale du budget — Matériel et mobilier	6.400.000
34-03	Direction générale du budget — Fournitures	6.700.000
34-04	Direction générale du budget — Charges annexes	2.000.000
34-05	Direction générale du budget — Habillement	234.000
34-90	Direction générale du budget — Parc automobile	3.800.000
34-92	Direction générale du budget — Loyers	mémoire
34-97	Direction générale du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	27.144.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale du budget — Entretien des immeubles	6.800.000
	Total de la 5ème partie	6.800.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Direction générale du budget — Conférences et séminaires	1.000.000
37-03	Direction générale du budget — Frais de préparation du budget et de la loi de finances	1.000.000
37-04	Direction générale du budget — Frais de fonctionnement du fonds spécial de retraite des cadres supérieurs de la nation	4.000.000
37-05	Direction générale du budget — Etudes	300.000.000
	Total de la 7ème partie	306.000.000
	Total du titre III	622.175.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	80.000.000
	Total de la 3ème partie	80.000.000
	Total du titre IV	80.000.000
	Total de la sous-section I	702.175.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du budget — Rémunérations principales	199.100.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses	150.000.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	16.630.000
	Total de la 1ère partie	365.730.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du budget — Rentes d'accidents du travail	55.000
32-12	Services déconcentrés du budget — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	65.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du budget — Prestations à caractère familial	16.000.000
33-12	Services déconcentrés du budget — Prestations facultatives	70.000
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale	85.577.000
33-14	Services déconcentrés du budget — Contribution aux œuvres sociales	9.686.000
	Total de la 3ème partie	111.333.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés du budget — Remboursement de frais	13.500.000
34-12	Services déconcentrés du budget — Matériel et mobilier	9.000.000
34-13	Services déconcentrés du budget — Fournitures	7.880.000
34-14	Services déconcentrés du budget — Charges annexes	8.400.000
34-15	Services déconcentrés du budget — Habillement	459.000
34-91	Services déconcentrés du budget — Parc automobile	945.000
34-93	Services déconcentrés du budget — Loyers	2.000.000
34-98	Services déconcentrés du budget — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	42.199.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés du budget — Entretien des immeubles	2.820.000
	Total de la 5ème partie	2.820.000
	Total du titre III	522.147.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés du budget — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	mémoire
	Total de la 3ème partie	mémoire
	Total du titre IV	mémoire
	Total de la sous-section II	522.147.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DU BUDGET – EQUIPEMENT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rémunérations principales	216.000.000
31-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Indemnités et allocations diverses	156.677.000
31-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	15.710.000
	Total de la 1ère partie	388.387.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Rentes d'accidents du travail	15.000
32-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Pensions de service et pour dommages corporels	134.000
	Total de la 2ème partie	149.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations à caractère familial	25.500.000
33-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Prestations facultatives	48.000
33-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Sécurité sociale	91.695.000
33-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Contribution aux œuvres	
	sociales	10.362.000
	Total de la 3ème partie	127.605.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	<u> </u>
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Remboursement de frais	13.400.000
34-22	Services déconcentrés du budget — Equipement — Matériel et mobilier	9.000.000
34-23	Services déconcentrés du budget — Equipement — Fournitures	7.300.000
34-24	Services déconcentrés du budget — Equipement — Charges annexes	13.000.000
34-25	Services déconcentrés du budget — Equipement — Habillement	888.000
34-81	Services déconcentrés du budget — Equipement — Parc automobile	3.525.000
34-95	Services déconcentrés du budget — Equipement — Loyers	1.500.000
34-96	Services déconcentrés du budget — Equipement — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	250.000
	Total de la 4ème partie	48.863.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés du budget — Equipement — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	Total du titre III	570.004.000
	Total de la sous-section III	570.004.000
	Total de la section VI	1.794.326.000
	SECTION VII	
	INSPECTION GENERALE DES FINANCES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	66 284 000
31-01	Inspection générale des finances — Rémunérations principales	66.284.000 88.677.000
31-02	Inspection générale des finances — Indemnités et allocations diverses	00.077.000
31-03	Inspection générale des finances — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.244.000
	Total de la 1ère partie	158.205.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Inspection générale des finances — Rentes d'accident du travail	mémoire
32-02	Inspection générale des finances — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Inspection générale des finances — Prestations à caractère familial	2.630.000
33-02	Inspection générale des finances — Prestations facultatives	30.000
33-03	Inspection générale des finances — Sécurité sociale	30.995.000
33-04	Inspection générale des finances — Contribution aux œuvres sociales	3.800.000
	Total de la 3ème partie	37.455.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
24.01		
34-01 34-02	Inspection générale des finances — Remboursement de frais	34.170.000
34-02	Inspection générale des finances — Matériel et mobilier	1.030.000
34-03	Inspection générale des finances — Fournitures	1.286.000
34-05	Inspection générale des finances — Charges annexes	3.300.000
34-90	Inspection générale des finances — Parc automobile	184.000 1.550.000
34-92	Inspection générale des finances — Loyers	50.000
34-97	Inspection générale des finances — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	41.580.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	.116 00 100 0
25.01		900 000
35-01	Inspection générale des finances — Entretien des immeubles	800.000
	Total de la 5ème partie	800.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Inspection générale des finances — Conférences et séminaires	1.750.000
	Total de la 7ème partie	1.750.000
	Total du titre III	239.800.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Inspection générale des finances — Bourses — Indemnités de stage —	
	Présalaires — Frais de formation	4.750.000
	Total de la 3ème partie	4.750.000
	Total du titre IV	4.750.000
	Total de la sous-section I	244.550.000
	Total de la section VII	244.550.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances	26.211.667.000

Décret exécutif n° 06-29 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'énergie et des mines.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards trois cent soixante quatre millions neuf cent soixante trois mille dinars (3.364.963.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'énergie et des mines, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'énergie et des mines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de l'énergie et des mines

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	83.700.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	63.600.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.472.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	mémoire
	Total de la 1ère partie	152.772.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	43.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	80.000.000
	Total de la 2ème partie	80.043.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.962.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	60.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	36.825.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.800.000
	Total de la 3ème partie	44.647.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	78.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	5.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	9.400.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	30.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	544.000
34-81	Administration centrale — Personnel coopérant —Remboursement de frais	mémoire
34-90	Administration centrale — Parc automobile	6.150.000
34-92	Administration centrale — Loyers	25.540.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	154.644.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.000.000
	Total de la 5ème partie	7.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	80.000.000
	Total de la 7ème partie	80.000.000
	Total du titre III	519.106.000

TIBELITE IN VIVENE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-01	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	15.300.000
42-02	Contribution à l'institut sur les ressources non renouvelables	80.000.000
	Total de la 2ème partie	95.300.000
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	20.000.000
43-02	Administration centrale — Encouragement aux associations d'utilité publique.	50.000.000
	Total de la 3ème partie	70.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Administration centrale — Contribution à l'office national de la recherche géologique et minière	27.000.000
44-10	Subvention d'exploitation à l'I.S.P.A.T	624.000.000
44-12	Subvention à l'école des mines d'El Abed	50.000.000
	Total de la 4ème partie	701.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-04	Compensation au titre de la réduction de la facturation de l'électricité dans les régions du Sud	1.160.000.000
	Total de la 6ème partie	1.160.000.000
	Total du titre IV	2.026.300.000
	Total de la sous-section I	2.545.406.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	327.800.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	192.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	21.429.000
	Total de la 1ère partie	541.229.000
	1	1 27.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents de travail	240.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	710.000
	Total de la 2ème partie	950.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	31.800.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	129.950.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	12.590.000
	Total de la 3ème partie	174.740.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	23.344.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	5.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	19.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	23.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.584.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	11.550.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	5.100.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	60.000
	Total de la 4ème partie	88.638.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	14.000.000
	Total de la 5ème partie	14.000.000
	Total du titre III	819.557.000
	Total de la sous-section II	819.557.000
	Total de la section I	3.364.963.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines	3.364.963.000

Décret exécutif n° 06-30 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des ressources en eau.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards six cent vingt cinq millions quatre cent quinze mille dinars (4.625.415.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des ressources en eau, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des ressources en eau, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre des ressources en eau

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	83.921.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	60.360.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	13.000.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	946.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	473.000
	Total de la 1ère partie	158.700.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	215.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	125.000
	Total de la 2ème partie	340.000
		<u> </u>

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	6.568.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	50.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	36.360.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.332.000
	Total de la 3ème partie	47.310.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	26.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.955.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.883.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	13.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	457.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.900.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	51.837.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	10.000.000
	Total de la 5ème partie	10.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-04	Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH)	289.606.000
36-07	Subvention à l'institut national de perfectionnement de l'équipement (INPE)	34.302.000
	Total de la 6ème partie	323.908.000

29	Dhou	$\mathbf{El}$	Hidja	1426
	ianvie			

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°05

### 69

Nos DES		CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	1.000.000
	Total du titre III	593.095.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	14.775.000
	Total de la 3ème partie	14.775.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	200.000
	Total de la 4ème partie	200.000
	Total du titre IV	14.975.000
	Total de la sous-section I	608.070.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'HYDRAULIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rémunérations principales	1.101.980.000
31-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Indemnités et allocations diverses	600.660.000
31-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Personnel vacataire et journalier —	
	Salaires et accessoires de salaires	100.000.000
	Total de la 1ère partie	1.802.640.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Rentes d'accidents du travail	2.880.000
32-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Pensions de service et pour dommages corporels	1.800.000
	Total de la 2ème partie	4.680.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations à caractère familial	130.953.000
33-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Prestations facultatives	960.000
33-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Sécurité sociale	425.660.000
33-14	Services déconcentrés de l'hydraulique — Contribution aux œuvres sociales	46.900.000
	Total de la 3ème partie	604.473.000
	4ème Partie	00
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Remboursement de frais	56.532.000
34-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Matériel et mobilier	9.500.000
34-13	Services déconcentrés de l'hydraulique — Fournitures	14.500.000
34-14	Services déconcentrés de l'hydraulique — Charges annexes	34.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'hydraulique —Habillement	
34-91	Services déconcentrés de l'hydraulique —Parc automobile	5.973.000
34-93	Services déconcentrés de l'hydraulique — Loyers	28.620.000
34-98	Services déconcentrés de l'hydraulique —Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	1.706.000
	Total de la 4ème partie	480.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	151.311.000
35-11	Services déconcentrés de l'hydraulique — Entretien des immeubles	12.000.000
	Total de la 5ème partie	12.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'hydraulique — Protection des sites stratégiques	1.442.241.000
	Total de la 7ème partie	1.442.241.000
	Total du titre III	4.017.345.000
	Total de la sous-section II	4.017.345.000
	Total de la section I	4.625.415.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau	4.625.415.000

Décret exécutif n° 06-31 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement par la loi de finances pour 2006, au ministre des participations et de la promotion des investissements.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent soixante neuf millions deux cent quatre vingt quinze mille dinars (269.295.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des participations et de la promotion des investissements, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des participations et de la promotion des investissements sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre des participations et de la promotion des investissements

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	44.625.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	78.420.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.915.000
	Total de la 1ère partie	126.960.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.875.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	30.710.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.281.000
	Total de la 3ème partie	34.966.000

TABLEAU ANNEAE (Suite)			
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	60.000.000	
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.000.000	
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.800.000	
34-04	Administration centrale — Charges annexes	22.000.000	
34-05	Administration centrale — Habillement	234.000	
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.325.000	
34-92	Administration centrale — Loyers	2.000.000	
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000	
	Total de la 4ème partie	98.369.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.000.000	
	Total de la 5ème partie	4.000.000	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000	
	Total de la 7ème partie	3.000.000	
	Total du titre III	267.295.000	
	TITRE IV		
	INTERVENTIONS PUBLIQUES  3ème Partie		
	Action éducative et culturelle		
43-01	Action educative et culturene  Administration centrale — Frais de formation	2,000,000	
TJ 01	Total de la 3ème partie	2.000.000	
	Total du titre IV	2.000.000	
	Total de la sous-section I	269.295.000	
	Total de la section I	269.295.000	
	Total des crédits ouverts au ministre des participations et de la		
	promotion des investissements	269.295.000	

Décret exécutif n° 06-32 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre du commerce.

Le Chef du Gouvernement.

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards neuf cent quatre vingt dix neuf millions quatre cent quatre vingt sept mille dinars (2.999.487.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre du commerce, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre du commerce

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
31-01 31-02 31-03	SECTION I SECTION UNIQUE  SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX  TITRE III MOYENS DES SERVICES  1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité  Administration centrale — Rémunérations principales	102.215.000 87.775.000 5.547.000 195.537.000
	2ème Partie  Personnel — Pensions et allocations	
32-01 32-02	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	32.000 328.000 360.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.769.000
33-01	Administration centrale — Prestations facultatives	250.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	45.222.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.197.000
	Total de la 3ème partie	53.438.000
	4ème Partie	33.430.000
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	40.050.000
34-01	Administration centrale — Matériel et mobilier	40.950.000 2.080.000
34-02	Administration centrale — Fournitures	18.682.000
34-03	Administration centrale — Charges annexes	18.502.000
34-05	Administration centrale — Habillement	352.000
34-06	Administration centrale — Dépenses liées à la conception et l'impression de dépliants	30.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.227.000
34-92	Administration centrale — Loyers	17.220.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	130.023.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	1.144.000
33-01		
	Total de la 5ème partie	1.144.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'agence nationale de promotion du commerce extérieur	
50-01	(ALGEX)	85.319.000
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E)	205.245.000
	Total de la 6ème partie	290.564.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Conférences et séminaires	12.500.000
37-03	Administration centrale — Dépenses liées à l'accession de l'Algérie à l'organisation mondiale du commerce	67.000.000
37-04	Administration centrale — Etudes	10.000.000
2.01	Total de la 7ème partie	89.500.000
	_	
	Total du titre III	760.566.000

29 Dhou	El Hidja	1426
29 janvie		

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N°05

N <sup>os</sup> DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	72.220.000
	Total de la 3ème partie	72.220.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux chambres régionales de commerce et d'industrie (C.R.C.I)	15.000.000
44-03	Contribution à la chambre algérienne de commerce et d'industrie (C.A.C.I)	35.000.000
44-05	Contribution aux associations d'utilité publique	10.000.000
	Total de la 4ème partie	60.000.000
	Total du titre IV	132.220.000
	Total de la sous-section I	892.786.000
	SOUS-SECTION II	
	DIRECTIONS DE WILAYA DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Directions de wilaya du commerce – Rémunérations principales	711.532.000
31-12	Directions de wilaya du commerce — Indemnités et allocations diverses	641.452.000
31-13	Directions de wilaya du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	42.438.000
	Total de la 1ère partie	1.395.422.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Directions de wilaya du commerce — Rentes d'accidents du travail	58.000
32-12	Directions de wilaya du commerce — Pensions de service et pour dommages corporels	1.518.000
	Total de la 2ème partie	1.576.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Directions de wilaya du commerce — Prestations à caractère familial	70.400.000
33-12	Directions de wilaya du commerce — Prestations facultatives	480.000
33-13	Directions de wilaya du commerce — Sécurité sociale	318.383.000
33-14	Directions de wilaya du commerce — Contribution aux œuvres sociales	32.306.000
	Total de la 3ème partie	421.569.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Directions de wilaya du commerce — Remboursement de frais	23.972.000
34-12	Directions de wilaya du commerce — Matériel et mobilier	10.000.000
34-13	Directions de wilaya du commerce — Fournitures	20.205.000
34-14	Directions de wilaya du commerce — Charges annexes	22.000.000
34-15	Directions de wilaya du commerce — Habillement	2.153.000
34-91	Directions de wilaya du commerce — Parc automobile	15.000.000
34-93	Directions de wilaya du commerce — Loyers	4.080.000
34-97	Directions de wilaya du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	97.420.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Directions de wilaya du commerce — Entretien des immeubles	4.000.000
	Total de la Sème partie	4.000.000
	Total de la 5ème partie	1.919.987.000
	Total du titre III	
	Total de la sous-section II	1.919.987.000
	SOUS-SECTION III	
	DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Directions régionales du commerce — Rémunérations principales	61.711.000
31-22	Directions régionales du commerce — Indemnités et allocations diverses	57.882.000
31-23	Directions régionales du commerce — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.443.000
	Total de la 1ère partie	126.036.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Directions régionales du commerce — Rentes d'accidents du travail	15.000
32-22	Directions régionales du commerce — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	mémoire
	Total de la 2ème partie	15.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Directions régionales du commerce — Prestations à caractère familial	3.621.000
33-22	Directions régionales du commerce — Prestations facultatives	90.000
33-23	Directions régionales du commerce — Sécurité sociale	28.032.000
33-24	Directions régionales du commerce — Contribution aux œuvres sociales	2.750.000
	Total de la 3ème partie	34.493.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Directions régionales du commerce — Remboursement de frais	6.749.000
34-22	Directions régionales du commerce — Matériel et mobilier	4.526.000
34-23	Directions régionales du commerce — Fournitures	4.000.000
34-24	Directions régionales du commerce — Charges annexes	5.000.000
34-25	Directions régionales du commerce — Habillement	373.000
34-92	Directions régionales du commerce — Parc automobile	3.135.000
34-94	Directions régionales du commerce — Loyers	1.277.000
34-98	Directions régionales du commerce — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	25.070.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Directions régionales du commerce — Entretien des immeubles	1.100.000
55 <b>2</b> 1	Total de la 5ème partie	1.100.000
	Total du titre III	186.714.000
	Total de la sous-section III.	186.714.000
	Total de la section I	2.999.487.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce	2.999.487.000

Décret exécutif n° 06-33 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des affaires religieuses et des wakfs.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de huit milliards cent douze millions trente trois mille dinars (8.112.033.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des affaires religieuses et des wakfs, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des affaires religieuses et des wakfs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

## TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre des affaires religieuses et des wakfs

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01 31-02	Administration centrale — Rémunérations principales	51.029.000 38.533.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.611.000
	Total de la 1ère partie	95.173.000
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-01 32-02	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	11.000 2.132.000
	Total de la 2ème partie	2.143.000
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.611.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	80.000
33-03 33-04	Administration centrale — Sécurité sociale	22.390.000 2.519.000
	Total de la 3ème partie	28.600.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	12.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	1.100.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	7.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	230.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.830.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.324.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	5.000
	Total de la 4ème partie	27.989.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
25.01		- 00-
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement	
36-01		
36-01	Administration centrale — Subventions aux établissements pour la formation des cadres du culte	196.450.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger	68.600.000
	Total de la 6ème partie	265.050.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.000.000
<b></b>	Total de la 7ème partie	
	Total du titre III	4.00.000
		427.933.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie  Action internationale	
42-01		
	Administration centrale — Action internationale	91.000.000
42-02	Administration centrale — Frais d'encadrement de l'activité cultuelle et culturelle en faveur de l'émigration	291.000.000
	Total de la 2ème partie	382.000.000

29 Dhoi	u El Hidja	1426
	ier 2006	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais d'impression du Livre Saint et d'ouvrages retraçant les séminaires sur la pensée islamique	2.500.000
43-02	Administration centrale — Frais d'organisation de concours de récitants du Coran	31.000.000
43-03	Administration centrale — Frais de perfectionnement et de recyclage du personnel du ministère des affaires religieuses et des wakfs	4.000.000
43-04	Administration centrale — Frais de confection de la revue « Rissalat El Masdjed »	15.000.000
43-05	Administration centrale — Frais d'organisation de la semaine nationale du Saint Coran	10.000.000
43-21	Administration centrale — Contribution de l'Etat au fonctionnement des fondations de la Mosquée	18.000.000
43-22	Administration centrale — Encouragements aux associations d'utilité publique	65.000.000
	Total de la 3ème partie	145.500.000
	Total du titre IV	527.500.000
	Total de la sous-section I	955.455.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	3.114.188.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.781.593.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	246.148.000
	Total de la 1ère partie	5.141.929.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	32.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	16.613.000
	Total de la 2ème partie	16.645.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	566.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.223.945.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	136.361.000
	Total de la 3ème partie	1.926.806.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	19.360.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.450.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	12.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	22.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.192.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.416.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.480.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	300.000
	Total de la 4ème partie	64.198.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	7.000.000
	Total de la 5ème partie	7.000.000
	Total du titre III	7.156.578.000
	Total de la sous-section II	7.156.578.000
	Total de la section I	8.112.033.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et	8.112.033.000

Décret exécutif n° 06-34 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des moudjahidine.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent dix milliards quatre vingt et un millions quatre cent cinquante six mille dinars (110.081.456.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des moudjahidine, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des moudjahidine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre des moudjahidine

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	68.825.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	43.700.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	11.000.000
	Total de la 1ère partie	123.525.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	169.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	670.000
	Total de la 2ème partie	839.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.497.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	70.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	580.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.000.000
	Total de la 3ème partie	588.567.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	11.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	7.280.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	10.922.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	17.600.000
34-05	Administration centrale — Habillement	255.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.295.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.400.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	50.762.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au centre national d'appareillage des invalides victimes de la guerre de libération nationale	81.000.000
36-02	Administration centrale — Subvention de fonctionnement au musée national du moudjahid	117.215.000
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine.	175.800.000
	Total de la 6ème partie	374.015.000

84	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05	29 Dhou El Hidja 1426 29 janvier 2006
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	5.865.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives à la confection de médailles	2.000.000
37-04	Administration centrale — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	40.000.000
37-05	Administration centrale — Dépenses relatives à la protection des lieux historiques	1.000.000
37-06	Administration centrale — Dépenses relatives aux prix du 1er novembre 1954.	1.000.000
37-09	Administration centrale — Dépenses relatives à la préparation et à l'organisation du 45ème anniversaire de l'Indépendance	1.000.000.000
	Total de la 7ème partie	1.049.865.000
	Total du titre III	2.191.573.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	3.000.000
43-02	Administration centrale — Contribution aux frais d'impression de la revue du ler novembre	1,000.000
43-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement des	
	associations liées à la lutte de libération nationale	80.000.000
	Total de la 3ème partie	84.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et de la révolution du 1er novembre 1954	45.200.000
	Total de la 4ème partie	45.200.000

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-01	Administration centrale — Pensions aux moudjahidine et ayants droit de chouhada, aux victimes d'engins explosifs et à leurs ayants droit ainsi qu'aux grands invalides victimes civiles	77.300.000.000
46-02	Administration centrale — Frais de transport des moudjahidine et ayants droit.	210.000.000
46-03	Administration centrale — Frais de soins, de cures thermales et de séjour en stations thermales des moudjahidine	170.000.000
46-04	Administration centrale — Assistance exceptionnelle aux moudjahidine et ayants droit nécessiteux	7.400.000
46-05	Administration centrale — Frais de rapatriement de corps de chouhada et invalides de guerre décédés à l'étranger ainsi que les transferts inter-wilayas	500.000
46-07	Complément différentiel de retraite servie aux moudjahidine	29.558.000.000
	Total de la 6ème partie	107.245.900.000
	Total du titre IV	107.375.100.000
	Total de la sous-section I	109.566.673.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	192.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	120.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	26.075.000
	Total de la 1ère partie	338.075.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	600.000
	Total de la 2ème partie	800.000

29 Dhou El Hidja	1426
29 janvier 2006	

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05

86

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	21.607.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	500.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	78.000.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	7.000.000
	Total de la 3ème partie	107.107.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	13.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	10.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	10.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	12.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	680.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.100.000
	Total de la 4ème partie	51.280.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	5.621.000
35-19	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des cimetières de chouhada	7.000.000
	Total de la 5ème partie	12.621.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-18	Services déconcentrés de l'Etat — Identification et entretien des lieux historiques	2.500.000
37-19	Services déconcentrés de l'Etat — Journées commémoratives et historiques de la lutte de libération nationale	2.400.000
	Total de la 7ème partie	4.900.000
	Total du titre III	514.783.000
	Total de la sous-section II	514.783.000
	Total de la section I	110.081.456.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine	110.081.456.000

Décret exécutif n° 06-35 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept cent quarante neuf millions cinq cent cinquante et un mille dinars (749.551.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	_
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	203.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	145.692.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	22.579.000
	Total de la 1ère partie	371.271.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	10.000
	Total de la 2ème partie	10.000

29 Dhou El Hid	ja 1426
29 janvier 2006	

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05

88

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
22.01	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	8.370.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	105.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	87.173.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	7.974.000
	Total de la 3ème partie	103.622.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	35.281.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	9.913.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	18.124.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	25.300.000
34-05	Administration centrale — Habillement	582.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.703.000
34-92	Administration centrale — Loyers	3.000.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	96.918.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations	
	techniques	11.000.000
	Total de la 5ème partie	11.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre de développement des ressources biologiques	32.000.000
36-02	Subvention au commissariat national du littoral	15.000.000
	Total de la 6ème partie	47.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	12.000.000
37-04	Administration centrale — Action de sensibilisation	5.000.000
	Total de la 7ème partie	17.000.000
	Total du titre III	646.821.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
	Frais de formation	4.200.000
	Total de la 3ème partie	4.200.000
	4ème Partie	
44.04	Action économique — Encouragements et interventions	
44-02	Administration centrale — Contribution à l'agence nationale de l'aménagement du territoire (A.N.A.T)	10.000.000
	Total de la 4ème partie	10.000.000
	Total du titre IV	14.200.000
	Total de la sous-section I	661.021.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	16.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	14.229.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.991.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	12.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	850.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.740.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.020.000
	Total de la 4ème partie	65.830.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	11.000.000
	Total de la 5ème partie	11.000.000
	7ème Partie	11.000.000
	Dépenses diverses	
37-13	Services déconcentrés de l'Etat — Conférences et séminaires	2.700.000
37-14	Services déconcentrés de l'Etat — Actions de sensibilisation	9.000.000
	Total de la 7ème partie	11.700.000
	Total du titre III	88.530.000
	Total de la sous-section II	88.530.000
	Total de la section I	749.551.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement	749.551.000

Décret exécutif n° 06-36 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des transports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards quatre cent vingt trois millions neuf cent quarante trois mille dinars (4.423.943.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des transports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

## TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006 au ministre des transports

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	73.252.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	52.070.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.627.000
	Total de la 1ère partie	128.949.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	290.000
	Total de la 2ème partie	390.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.447.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	90.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	31.330.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.509.000
	Total de la 3ème partie	37.376.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	17.242.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	14.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	368.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.329.000
34-92	Administration centrale — Loyers	925.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	46.874.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	6.597.000
	Total de la 5ème partie	6.597.000
	6ème Partie	
36-01	Subventions de fonctionnement	
30-01	Subvention à l'institut hydrométéorologique de formation et de recherche (IHFR)	41.450.000
36-02	Subvention au centre national de prévention et de sécurité routières	98.100.000
36-03	Subvention à l'institut supérieur maritime (ISM)	85.000.000
36-04	Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF)	35.000.000
36-05	Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transport terrestre (ENATT)	26.000.000
36-06	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Mostaganem (E.T.F.I.M)	17.820.000
36-07	Subvention à l'école technique de formation et d'instruction maritime de Béjaïa (E.T.F.I.M)	18.513.000
	Total de la 6ème partie	321.883.000
37-01	7ème Partie  **Dépenses diverses**  Administration centrale — Conférences et séminaires	500.000
	Administration centrale — Conferences et seminalies	
	Total de la 7ème partie	500.000
	Total du titre III	542.569.000

	29 Dhou El Hidja 1426 29 janvier 2006
	CREDITS OUVERTS EN DA
_	
	414.000.000
	414.000.000
	2.500.000.000
on	600.000
es	000.000
	3.000.000
	44.000.000
	167.000.000
ile	5.000.000
	2.719.600.000
	3.133.600.000
	3.676.169.000
	314.352.000
	182.367.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	414.000.000
	Total de la 3ème partie	414.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Convention Etat — SNTF	2.500.000.000
44-02	Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	600.000
44-03	Contribution de l'Etat aux établissements de gestion de services aéroportuaires (E.G.S.A)	3.000.000
44-05	Frais relatifs aux activités de prévention et de sécurité routières	44.000.000
44-06	Contribution à l'office national de la météorologie (O.N.M)	167.000.000
44-07	Contribution à l'établissement national de contrôle technique automobile (ENACTA)	5.000.000
	Total de la 4ème partie	2.719.600.000
	Total du titre IV	3.133.600.000
	Total de la sous-section I	3.676.169.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	314.352.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	182.367.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	19.554.000
	Total de la 1ère partie	516.273.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	36.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	690.000
	Total de la 2ème partie	726.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	32.958.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	240.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	124.180.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	11.584.000
	Total de la 3ème partie	168.962.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	20.548.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	10.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	10.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	842.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	3.105.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.268.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	50.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	6.000.000
	Total de la 5ème partie	6.000.000
	Total du titre III	747.774.000
	Total de la sous-section II	747.774.000
	Total de la section I	4.423.943.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports	4.423.943.000

Décret exécutif n° 06-37 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'éducation nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux cent vingt deux milliards trente six millions quatre cent soixante douze mille dinars (222.036.472.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'éducation nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'éducation nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts, au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de l'éducation nationale

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
		LII DII
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	101.157.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	80.794.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	4.000.000
	Total de la 1ère partie	185.951.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	205.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	205.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.600.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	120.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	43.856.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.928.000
	Total de la 3ème partie	53.504.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	18.000,000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	20.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-42	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	11.000.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	7.248.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	66.768.000
	5ème Partie	00.700.000
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	6.747.000
	Total de la 5ème partie	6.747.000
	6ème Partie	0.747.000
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'école internationale algérienne en France	285.000.000
36-21	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental	7.945.000.000
36-31	Subventions aux établissements d'enseignement secondaire et technique	5.614.000.000
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de l'école fondamentale	262.000.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (I.N.F.P)	59.000.000
36-43	Subventions aux établissements d'enseignement fondamental 1er et 2ème cycles avec internat	107.000.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (I.N.R.E)	40.000.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes.	98.000.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (O.N.E.F.D)	8.000.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (C.A.M.E.M.D)	115.000.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours (ONEC)	450.000.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP)	49.000.000
36-60	Subvention à l'observatoire national de l'éducation et de la formation (ONEF).	13.000.000
36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET)	20.000.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication en éducation	31.000.000
	Total de la 6ème partie	15.096.000.000

96	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05	29 Dhou El Hidja 1420 29 janvier 2006
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	8.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	3.000.000
37-04	Frais de fonctionnement du projet d'appui à la réforme du système éducatif en Algérie (MEDA II)	50.000.000
37-05	Subvention au conseil national de l'éducation et de la formation (CNEF)	12.000.000
	Total de la 7ème partie	73.000.000
	Total du titre III	15.482.175.000
	TITRE IV	13.402.173.000
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Action internationale	
42-11	Action éducative exceptionnelle	199.161.000
42-51	Frais de fonctionnement de la commission nationale de l'UNESCO	3.000.000
	Total de la 2ème partie	202.161.000
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Bourses aux élèves des établissements des enseignements fondamental et secondaire	413.820.000
43-41	Encouragement aux œuvres complémentaires de l'école	5.000.000
43-42	Cantines scolaires	6.494.371.000
43-43	Action éducative en faveur de l'émigration	240.000.000
43-60	Encouragement pour la formation et le perfectionnement des personnels de l'éducation nationale	990.000.000
43-61	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement fondamental	70.000.000
43-62	Encouragement pour l'activité culturelle et sportive dans les établissements d'enseignement secondaire et technique	36.000.000
43-63	Frais de fonctionnement de la commission nationale des programmes	60.500.000
	Total de la 3ème partie	8.309.691.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Allocation spéciale de scolarité au profit des enfants démunis	6.000.000.000
	Total de la 6ème partie	6.000.000.000
	7ème Partie	
	Action sociale — Prévoyance	
47-21	Santé scolaire	197.000.000
	Total de la 7ème partie	197.000.000
	Total du titre IV	14.708.852.000
	Total de la sous-section I	30.191.027.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	1.945.458.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.719.700.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	85.419.000
	Total de la 1ère partie	3.750.577.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	3.600.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	140.622.000
	Total de la 2ème partie	144.222.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	182.566.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	862.688.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	98.952.000
	Total de la 3ème partie	1.144.206.000

98	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05	29 Dhou El Hidja 142 29 janvier 2006
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	130.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	49.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	100.800.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	65.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	2.216.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	19.000.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	852.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	
	Indemnités dues par l'Etat	1.500.000
	Total de la 4ème partie	368.368.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	26.000.000
	Total de la 5ème partie	26.000.000
	Total du titre III	5.433.373.000
	Total de la sous-section II	
	Total de la sous-section II	5.433.373.000
	SOUS-SECTION III	
	ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
	Tersonner — Remanerations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Rémunérations principales	56.050.910.000
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Indemnités et allocations diverses	50.017.725.000
31-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Rémunérations principales	16.273.747.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses	17.817.018.000

Total de la 1ère partie.....

140.159.400.000

Nos DES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS
CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental Prestations à caractère familial	5.438.000.000
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental	
	— Sécurité sociale	26.517.000.000
33-24	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental	
	— Contribution aux œuvres sociales	3.075.673.000
33-31	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire	
	et technique — Prestations à caractère familial	1.731.635.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire	
	et technique — Sécurité sociale	8.522.691.000
33-34	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire	
	et technique — Contribution aux œuvres sociales	967.673.000
	Total de la 3ème partie	46.252.672.000
	Total du titre III	186.412.072.000
	2 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5	100.112.072.000
	Total de la sous-section III	186.412.072.000
	Total de la section I	222.036.472.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale	222.036.472.000

Décret exécutif n° 06-38 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'agriculture et du développement rural.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de vingt un milliards cent quarante trois millions huit cent quatre vingt neuf mille dinars (21.143.889.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'agriculture et du développement rural, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'agriculture et du développement rural sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de l'agriculture et du développement rural

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	90.436.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	69.183.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	14.139.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	700.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	500.000
	Total de la 1ère partie	174.958.000

	TABLEAU ANNEAE (suite)	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	360.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	660.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	5.000.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	77.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	39.905.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.815.000
	Total de la 3ème partie	49.797.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	34.000.000
34-01	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000
34-02	Administration centrale — Fournitures	6.000.000
34-03	Administration centrale — Charges annexes	23.000.000
34-04	Administration centrale — Habillement	200.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.388.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.245.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	1.243.000
54 71	Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	72.843.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
	Administration centrale — Entretien des immeubles	4.000.000
35-01	Administration Centrale — Entretien des infinedoles	

	29 janvier 2006
	CREDITS OUVERTS EN DA
	50.861.000
naux	291.380.000
I)	93.244.000
	40.780.000
	261.287.000
VA)	32.492.000
	429.000.000
	200.485.000
	119.486.000
S)	74.000.000
ainage	
	50.653.000
égions	43.369.000
••••••	43.309.000
nces et	46.646.000
	167.000.000
	1.900.683.000

TABLEAU ANNEXE (suite)			
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	6ème Partie		
	Subventions de fonctionnement		
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts	50.861.000	
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux	291.380.000	
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN)	93.244.000	
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA)	40.780.000	
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA)	261.287.000	
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA)	32.492.000	
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale	429.000.000	
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV)	200.485.000	
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV)	119.486.000	
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)	74.000.000	
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)	50.653.000	
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions sahariennes	43.369.000	
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants	46.646.000	
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV)	167.000.000	
	Total de la 6ème partie	1.900.683.000	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.000.000	
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement des bureaux de représentation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la commission de la lutte contre le criquet pélerin		
	dans la région occidentale	6.600.000	
	Total de la 7ème partie	8.600.000	
	Total du titre III	2.211.541.000	

TABLEAU ANNEXE (suite)				
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	TITRE IV			
	INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3ème Partie			
	Action éducative et culturelle			
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.500.000		
	Total de la 3ème partie	4.500.000		
	4ème Partie			
	Action économique — Encouragements et interventions			
44-01	Administration centrale — Foires et expositions	500.000		
44-02	Administration centrale — Contribution au centre national de l'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CNIAAG)	4.000.000		
44-24	Administration centrale — Information et vulgarisation	6.000.000		
44-32	Contribution au parc zoologique et des loisirs " la concorde civile"	50.000.000		
44-34	Contribution à l'office algérien interprofessionel des céréales ( (OAIC)	11.300.000.000		
44-39	Contribution à la chambre nationale de l'agriculture	10.000.000		
44-49	Contribution à l'institut national de la recherche forestière (INRF)	123.667.000		
44-50	Contribution à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA)	173.977.000		
	Total de la 4ème partie	11.668.144.000		
	6ème Partie			
	Action sociale — Assistance et solidarité			
46-03	Indemnisation des biens affectés au fonds national de la révolution agraire	500.000.000		
	Total de la 6ème partie	500.000.000		
	Total du titre IV	12.172.644.000		
	Total de la sous-section I	14.384.185.000		

104	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05	29 Dhou El Hidja 1426 29 janvier 2006
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	1.750.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.000.000.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	96.046.000
	Total de la 1ère partie	2.846.046.000
	2ème Partie	
20.44	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	1.866.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	4.590.000
	Total de la 2ème partie	6.456.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	204.000.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	1.152.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	687.500.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	78.000.000
	Total de la 3ème partie	970.652.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
24 11		51.000.000
34-11 34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	12.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	22.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — l'outilitaires	54.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	4.019.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	52.080.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	3.500.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	199.079.000

29	Dhou	El	Hidja	1426
	ianvie			

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	21.000.000
	Total de la 5ème partie	21.000.000
	Total du titre III	4.043.233.000
	Total de la sous-section II	4.043.233.000
	Total de la section I	18.427.418.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DES FORETS	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Direction générale des forêts — Rémunérations principales	36.174.000
31-02	Direction générale des forêts — Indemnités et allocations diverses	25.950.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.089.000
	Total de la 1ère partie	64.213.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Direction générale des forêts — Rentes d'accidents du travail	Mémoire
32-02	Direction générale des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	3.000.000
	Total de la 2ème partie	3.000.000

29 Dhou El Hidja 1426 29 janvier 2006

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05

106

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Direction générale des forêts — Prestations à caractère familial	1.950.000
33-02	Direction générale des forêts — Prestations facultatives	50.000
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale	15.532.000
33-04	Direction générale des forêts — Contribution aux œuvres sociales	1.680.000
	Total de la 3ème partie	19.212.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Direction générale des forêts — Remboursement de frais	8.000.000
34-02	Direction générale des forêts — Matériel et mobilier	1.622.000
34-03	Direction générale des forêts — Fournitures	2.704.000
34-04	Direction générale des forêts — Charges annexes	6.000.000
34-05	Direction générale des forêts — Habillement	212.000
34-07	Direction générale des forêts — Habillement du personnel technique	50.000.000
34-90	Direction générale des forêts — Parc automobile	1.500.000
34-97	Direction générale des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	70.048.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Direction générale des forêts — Entretien des immeubles	3.000.000
35-02	Direction générale des forêts — Lutte contre les parasites forestiers	Mémoire
	Total de la 5ème partie	3.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Direction générale des forêts — Conférences et séminaires	900.000
37-03	Direction générale des forêts — Lutte contre les incendies — Surveillance	5.334.000
	Total de la 7ème partie	6.234.000
	Total du titre III	165.707.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Direction générale des forêts — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	2 500 000
	Total de la 3ème partie	3.500.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Direction générale des forêts — Information et vulgarisation	1.000.000
	Total de la 4ème partie	1.000.000
	Total du titre IV	4.500.000
	Total de la sous-section I	170.207.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés des forêts — Rémunérations principales	939.035.000
31-11	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses	513.810.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	88.800.000
	Total de la 1ère partie	1.541.645.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés des forêts — Rentes d'accidents du travail	2.000.000
32-12	Services déconcentrés des forêts — Pensions de service et pour dommages corporels	7.700.000
	Total de la 2ème partie	9.700.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés des forêts — Prestations à caractère familial	120.308.000
33-12	Services déconcentrés des forêts — Prestations facultatives	670.000
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale	363.300.000
33-14	Services déconcentrés des forêts — Contribution aux œuvres sociales	43.460.000
	Total de la 3ème partie	527.738.000

108	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05	29 Dhou El Hidja 1426 29 janvier 2006
	TABLEAU ANNEXE (suite)	
Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés des forêts — Remboursement de frais	47.250.000
34-12	Services déconcentrés des forêts — Matériel et mobilier	14.276.000
34-13	Services déconcentrés des forêts — Fournitures	16.835.000
34-14	Services déconcentrés des forêts — Charges annexes	35.090.000
34-15	Services déconcentrés des forêts — Habillement	3.811.000
34-91	Services déconcentrés des forêts — Parc automobile	52.500.000
34-93	Services déconcentrés des forêts — Loyers	2.385.000
34-98	Services déconcentrés des forêts — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	172.627.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés des forêts — Entretien des immeubles	30.646.000
35-12	Services déconcentrés des forêts — Entretien des forêts	84.968.000
	Total de la 5ème partie	115.614.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés des forêts — Lutte contre les feux de forêts	178.940.000
	Total de la 7ème partie	178.940.000
	Total du titre III	2.546.264.000
	Total de la sous-section II	2.546.264.000
	Total de la section II	2.716.471.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural	21.143.889.000

Décret exécutif n° 06-39 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des travaux publics.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de deux milliards sept cent quatre vingt dix huit millions cent cinquante et un mille dinars (2.798.151.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des travaux publics, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des travaux publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre des travaux publics

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	50.100.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	44.100.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	7.320.000
	Total de la 1ère partie	101.520.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	202.000
	Total de la 2ème partie	232.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.900.000	
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	45.000	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	23.550.000	
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.665.000	
	Total de la 3ème partie	28.160.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	23.000.000	
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.565.000	
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.409.000	
34-04	Administration centrale — Charges annexes	11.870.000	
34-05	Administration centrale — Habillement	229.000	
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.980.000	
34-92	Administration centrale — Loyers	500.000	
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	4.000	
	Total de la 4ème partie	44.557.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles et leurs installations techniques	2.640.000	
	Total de la 5ème partie	2.640.000	
	6ème Partie		
	Subventions de fonctionnement		
36-24	Subvention à l'office national de la signalisation maritime (O.N.S.M)	108.016.000	
36-25	Subvention à l'agence nationale des autoroutes (A.N.A)	34.155.000	
	Total de la 6ème partie	142.171.000	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	12.000.000	
	Total de la 7ème partie	12.000.000	
	Total du titre III	331.280.000	

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	TITRE IV		
	INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie		
	Action éducative et culturelle		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	20.000.000	
	Total de la 3ème partie	20.000.000	
	4ème Partie		
	Action économique — Encouragements et interventions		
44-01	Administration centrale — Contribution et cotisation aux organismes internationaux non gouvernementaux	911.000	
	Total de la 4ème partie	911.000	
	Total du titre IV	20.911.000	
	Total de la sous-section I	352.191.000	
	SOUS-SECTION III		
	SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rémunérations principales	994.782.000	
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations		
21.12	diverses	505.555.000	
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	110.986.000	
	Total de la 1ère partie	1.611.323.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-11	Services déconcentrés des travaux publics — Rentes d'accidents du travail	8.631.000	
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels	2.900.000	
	Total de la 2ème partie	11.531.000	

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-11	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations à caractère familial	122.000.000	
33-12	Services déconcentrés des travaux publics — Prestations facultatives	960.000	
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale	375.809.000	
33-14	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux œuvres sociales	45.770.000	
	Total de la 3ème partie	544.539.000	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-11	Services déconcentrés des travaux publics — Remboursement de frais	76.000.000	
34-12	Services déconcentrés des travaux publics — Matériel et mobilier	10.000.000	
34-13	Services déconcentrés des travaux publics — Fournitures	15.159.000	
34-14	Services déconcentrés des travaux publics — Charges annexes	31.721.000	
34-15	Services déconcentrés des travaux publics — Habillement	5.432.000	
34-91	Services déconcentrés des travaux publics — Parc automobile	10.500.000	
34-93	Services déconcentrés des travaux publics — Loyers	1.700.000	
34-98	Services déconcentrés des travaux publics — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000	
	Total de la 4ème partie	150.992.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-11	Services déconcentrés des travaux publics — Entretien des immeubles	16.075.000	
	Total de la 5ème partie	16.075.000	
	7ème Partie		
	Dépenses diverses		
37-12	Services déconcentrés des travaux publics — Contribution aux dépenses d'alimentation des chantiers sahariens	6.000.000	
37-13	Services déconcentrés des travaux publics — Protection des sites stratégiques	105.500.000	
	Total de la 7ème partie	111.500.000	
	Total du titre III	2.445.960.000	
	Total de la sous-section III	2.445.960.000	
	Total de la section I		
		2.798.151.000	
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics	2.798.151.000	

Décret exécutif n° 06-40 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de soixante dix milliards trois cent quinze millions deux cent soixante seize mille dinars (70.315.276.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	SECTION I SECTION UNIQUE			
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX			
	TITRE III MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité			
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	87.000.000		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	61.700.000		
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	8.700.000		
	Total de la 1ère partie	157.400.000		
	2ème Partie			
	Personnel — Pensions et allocations			
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	400.000		
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire		
	Total de la 2ème partie	400.000		

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	3.400.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	37.180.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.900.000
	Total de la 3ème partie	44.480.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	60.500.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	8.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	9.200.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	70.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Remboursement de frais	100.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.750.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	151.860.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	7.000.000
	Total de la 5ème partie	7.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut de technologie de la santé publique (ITSP)	56.000.000
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP)	85.000.000
36-03	Subventions aux écoles de formation paramédicales (EFP)	1.315.000.000
36-04	Subvention à l'école nationale de santé publique (ENSP)	73.000.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques	60.000.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang	43.000.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale	42.783.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance	24.874.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie	26.200.000
	Total de la 6ème partie	1.725.857.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	73.000.000
	Total de la 7ème partie	73.000.000
	Total du titre III	2.159.997.000
		<u> </u>

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA	
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES		
	3ème Partie		
	Action éducative et culturelle		
43-01	Action d'éducation sanitaire		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	4.500.000	
43-03	Administration centrale — Formation, recyclage et perfectionnement des personnels	4.400.000 12.000.000	
	Total de la 3ème partie	20.900.000	
	6ème Partie		
	Action sociale — Assistance et solidarité		
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires.	67.141.700.000	
46-02	Encouragement aux œuvres de sauvegarde de la santé	1.000.000	
46-03	Contribution au financement des activités du Croissant rouge algérien (CRA).	1.250.000	
46-05	Administration centrale — Frais de soins et de séjour des démunis non assurés sociaux — Hôpital central de l'Armée	50.000.000	
46-07	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	312.000	
46-08	Contribution au fonds pour les urgences et les activités de soins médicaux	Mémoire	
46-09	Coopération internationale — Quote-part de l'Algérie au financement des coûts partagés du Programme de coopération Algérie FNUAP (Programme de maîtrise de la croissance démographique)	Mémoire	
	Total de la 6ème partie	67.194.262.000	
	Total du titre IV	67.215.162.000	
	Total de la sous-section I	69.375.159.000	
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	384.000.000	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	246.500.000	
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	30.350.000	
	Total de la 1ère partie	660.850.000	

		anan
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	433.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	400.000
	Total de la 2ème partie	833.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	34.464.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	157.630.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	18.087.000
	Total de la 3ème partie	210.181.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	18.500.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	4.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	15.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.377.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	12.750.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	2.146.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	63.253.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	5.000.000
	Total de la 5ème partie	5.000.000
	Total du titre III	940.117.000
	Total de la sous-section II	940.117.000
	Total de la section I	70.315.276.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière	70.315.276.000

Décret exécutif n° 06-41 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, à la ministre de la culture.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards deux cent soixante et onze millions trois cent trente neuf mille dinars (4.271.339.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, à la ministre de la culture, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et la ministre de la culture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, à la ministre de la culture

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	SECTION I		
	SECTION UNIQUE		
	SOUS-SECTION I		
	SERVICES CENTRAUX		
	TITRE III		
	MOYENS DES SERVICES		
	1ère Partie		
	Personnel — Rémunérations d'activité		
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	75.297.000	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	58.876.000	
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	0.000.000	
	accessoires de salaires	9.000.000	
	Total de la 1ère partie	143.173.000	
	2ème Partie		
	Personnel — Pensions et allocations		
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	42.000	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.500.000	
	Total de la 2ème partie	1.542.000	
	3ème Partie		
	Personnel — Charges sociales		
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.100.000	
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	94.000	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	33.543.000	
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.698.000	
	Total de la 3ème partie	40.435.000	

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA	
	4ème Partie		
	Matériel et fonctionnement des services		
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	28.120.000	
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.731.000	
34-03	Administration centrale — Fournitures	1.826.000	
34-04	Administration centrale — Charges annexes	16.700.000	
34-05	Administration centrale — Habillement	232.000	
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.610.000	
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000	
	Total de la 4ème partie	52.229.000	
	5ème Partie		
	Travaux d'entretien		
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	20.000.000	
33-01			
	Total de la 5ème partie	20.000.000	
	6ème Partie		
	Subventions de fonctionnement		
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale	225.334.000	
36-02	Subvention à la Bibliothèque Nationale d'Algérie (B.N.A.)	162.558.000	
36-03	Subvention à l'institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel	52.542.000	
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts	232.631.000	
36-06	Subvention au Palais de la culture	48.729.000	
36-07	Subvention à l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (ANAPSMH)	177.802.000	
36-08	Subvention à l'office du Parc national de l'Ahaggar (O.P.N.A.)	174.103.000	
36-09	Subvention à l'office du Parc national du Tassili (O.P.N.T.)	51.198.000	
36-10	Subventions aux musées nationaux	202.571.000	
36-11	Subventions aux maisons de la culture	451.143.000	
36-12	Subventions aux établissements de la cinématographie	61.739.000	
36-13	Subvention au centre culturel algérien de Paris	67.320.000	
36-14	Subvention à l'office de la protection et de la promotion de la vallée du M'Zab	21 626 000	
36-15	Subvention au centre de la culture et des arts du Palais des Raïs	21.636.000 23.616.000	
	Total de la 6ème partie	1.952.922.000	
		1.932.922.000	
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>		
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	12.000.000	
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations culturelles et cinématographiques	287.000.000	
37-05	Administration centrale — Contribution au fonds national de préparation et d'organisation de la manifestation "Alger, capitale de la culture arabe"	1.000.000.000	
	Total de la 7ème partie	1.299.000.000	
	Total du titre III	3.509.301.000	
	Total un titte III	3.307.301.000	

29	Dhou	Εl	Hidja	1426
	ianvie			

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05

TABLEAU ANNEXE (suite)		
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	1.500.000
43-04	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère culturel	25.000.000
	Total de la 3ème partie	26.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-06	Administration centrale — Contribution aux activités théâtrales	119.000.000
44-10	Administration centrale — Contribution aux revues culturelles ETHAKAFA, AMAL et ALOUANE	3.800.000
44-12	Administration centrale — Contribution au centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (C.N.R.P.A.H.)	65.000.000
44-13	Administration centrale — Contribution au Ballet national	15.975.000
44-14	Administration centrale — Contribution à l'orchestre symphonique national	12.500.000
44-15	Administration centrale — Contribution à l'office national de l'information et de la culture	20.000.000
44-16	Administration centrale — Contribution à l'office Riadh El Feth	18.000.000
	Total de la 4ème partie	254.275.000
	Total du titre IV	280.775.000
	Total de la sous-section I	3.790.076.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	154.666.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	117.303.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	36.742.000
	Total de la 1ère partie	308.711.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	11.879.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	225.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	67.992.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	4.280.000
	Total de la 3ème partie	84.376.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	19.200.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	5.760.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	7.200.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	14.400.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	480.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	4.320.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	216.000
	Total de la 4ème partie	51.576.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	9.600.000
	Total de la 5ème partie	9.600.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-12	Services déconcentrés de l'Etat — Organisation de manifestations culturelles.	27.000.000
	Total de la 7ème partie	27.000.000
	Total du titre III	481.263.000
	Total de la sous-section II	481.263.000
	Total de la section I	4.271.339.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la culture	4.271.339.000

Décret exécutif n° 06-42 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la communication.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois milliards cinq cent cinquante trois millions trois cent vingt quatre mille dinars (3.553.324.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de la communication

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	41.722.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	32.442.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.576.000
	Total de la 1ère partie	79.740.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	4.200.000
	Total de la 2ème partie	4.230.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.500.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	40.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	17.605.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.639.000
	Total de la 3ème partie	21.784.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	12.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.900.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	3.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	6.700.000
34-05	Administration centrale — Habillement	140.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.620.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	26.370.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.000.000
33-01	Total de la 5ème partie	3.000.000
	<u> </u>	3.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.000.000
37-04	Administration centrale — Organisation de manifestations audiovisuelles	3.000.000
37-05	Administration centrale — Acquisition et diffusion de la presse étrangère	4.000.000
37-06	Administration centrale — Action exceptionnelle d'information	2.500.000
	Total de la 7ème partie	13.500.000
	Total du titre III	148.624.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
43-01	Frais de formation.	700.000
	Total de la 3ème partie	700.000
	1	700.000
	4ème Partie	
44.04	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de télévision	1 040 000 000
44-02	(ENTV)	1.040.000.000
44-02	Administration centrale — Contribution à la télédiffusion d'Algérie (T.D.A)  Administration centrale — Contribution à l'entreprise nationale de	790.000.000
44-03	radiodiffusion sonore (E.N.R.S)	731.000.000
44-07	Administration centrale — Contribution à l'agence presse service (A.P.S)	302.000.000
44-08	Administration centrale — Contribution at a agence presse service (A.1.3)  Administration centrale — Contribution au centre national de documentation	502.000.000
44-09	de presse et d'information (C.N.D.P.I)	13.000.000
44-09	Administration centrale — Contribution au titre de la location d'un répéteur pour diffusion de programmes de télévision par satellite, abonnement et droits de diffusion à Arabe Sat 3A	523.000.000
44-11	Administration centrale — Contribution à la Maison de la presse	5.000.000
	Total de la 4ème partie	3.404.000.000
	Total du titre IV	3.404.700.000
	Total de la sous-section I	3.553.324.000
	Total de la section I	3.553.324.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication	3.553.324.000
	Total des credits ouverts au limitistre de la communication	3.333.324.000

Décret exécutif n° 06-43 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de neuf cent onze millions trois cent quatre vingt quatre mille dinars (911.384.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	44.274.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	43.634.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	3.622.000
	Total de la 1ère partie	91.530.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	Mémoire
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	Mémoire
	Total de la Zeme partie	Wiemone

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.071.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	21.977.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.888.000
	Total de la 3ème partie	25.946.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	15.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	980.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.012.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	8.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	260.000
34-06	Administration centrale — Impression de dépliants et de brochures à caractère artisanal	300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5.300.000
34-92	Administration centrale — Loyers	800.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	34.662.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	958.000
	Total de la 5ème partie	958.000
	6ème Partie	700000
	Subventions de fonctionnement	
36-01		01 001 000
36-03	Subventions aux centres de facilitation des petites et moyennes entreprises  Subvention à l'agence nationale de développement de la petite et moyenne	81.901.000 40.800.000
	entreprise (AND-PME)	122.701.000
	Total de la 6ème partie	122.701.000
	7ème Partie  Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	8.000.000
37-03	Subventions pour frais de fonctionnement du conseil national consultatif de promotion des petites et moyennes entreprises	13.000.000
	Total de la 7ème partie	21.000.000
	Total du titre III	296.797.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVER' EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	3.500.000
43-02	Administration centrale — Manifestations artisanales	8.000.000
	Total de la 3ème partie	11.500.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	100.000
44-02	Contribution à la chambre nationale de l'artisanat et des métiers (C.N.A.M.)	8.500.000
44-03	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement de l'unité de gestion du programme (U.G.P)MEDA-Appui au développement des PME-PMI en Algérie	50,000,000
44-04	Contribution aux chambres de l'artisanat et des métiers (C.A.M)	40.000.000
44-05	Contribution à l'agence nationale de l'artisanat traditionnel (A.N.A.R.T)	15.000.000
	Total de la 4ème partie	113.600.000
	Total du titre IV	125.100.000
	Total de la sous-section I	421.897.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	171.747.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	145.985.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	24.906.000
	Total de la 1ère partie	342.638.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	Mémoire
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	Mémoire

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	5.856.000
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	Mémoire
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	79.433.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	1.579.000
	Total de la 3ème partie	86.868.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	16.394.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	2.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	15.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	16.800.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	656.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	2.326.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	808.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	258.000
	Total de la 4ème partie	54.242.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	5.739.000
	Total de la 5ème partie	5.739.000
	Total du titre III	489.487.000
	Total de la sous-section II	489.487.000
	Total de la section I	911.384.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la petite et moyenne entreprise et de l'artisanat	911.384.000

Décret exécutif n° 06-44 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre vingt cinq milliards trois cent dix neuf millions et neuf cent vingt cinq mille dinars (85.319.925.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	92.000.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	77.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	4.500.000
	Total de la 1ère partie	173.500.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	600.000
	Total de la 2ème partie	600.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.800.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	42.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.100.000
	Total de la 3ème partie	51.000.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	36.700.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	5.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	11.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	25.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	500,000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.959.000
34-92	Administration centrale — Loyers	650.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités	
	dues par l'Etat	15.000
	Total de la 4ème partie	83.824.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	8.000.000
	Total de la 5ème partie	8.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-02	Subvention à l'office national des œuvres universitaires	39.700.000.000
36-03	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche en santé	45.000.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour le développement de la recherche universitaire	48.000.000
36-05	Subventions aux universités	36.520.000.000
36-06	Subventions aux centres universitaires	4.500.000.000
36-07	Subventions aux instituts nationaux d'enseignement supérieur	367.000.000
36-08	Subventions aux instituts et grandes écoles	1.867.000.000
36-09	Subventions aux écoles normales supérieures	857.000.000
	Total de la 6ème partie	83.904.000.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	9.000.000
37-03	Administration centrale — Etudes	4.000.000
37-04	Administration centrale — Frais d'évaluation des projets de recherche	3.500.000
37-05	Administration centrale — Frais de confection et d'impression de diplômes universitaires	6.000.000
	Total de la 7ème partie	22.500.000
	Total du titre III	84.243.424.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie	
	Zeme Partie  Action internationale	
42.02		4.5.000.000
42-02	Contribution à l'agence africaine de biotechnologie	15.000.000
	Total de la 2ème partie	15.000.000
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-02	Contribution à la vulgarisation des activités scientifiques	1.500.000
43-03	Encouragement aux associations estudiantines	10.500.000
43-04	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	17.000.000
	Total de la 3ème partie	29.000.000
	4ème Partie	
 	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution aux charges de l'office des publications universitaires (O.P.U.)	40.000.000
44-02	Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (C.R.E.A.D.)	53.352.000
44-03	Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA)	72.050.000
44-04	Centre de recherche scientifique et technique sur le développement de la langue arabe (CRSTDLA)	45.437.000
44-05	Centre de recherche scientifique et technique en anthropologie sociale et culturelle (CRSTASC)	49.993.000
44-06	Centre de recherche scientifique et technique en analyse physico-chimique (CRSTAPC)	57.053.000
44-07	Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologiques (ANVREDET)	40.000.000
44-10	Centre de développement des technologies avancées (C.D.T.A)	241.159.000
44-12	Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST)	129.370.000
44-13	Centre de développement des énergies renouvelables (C.D.E.R)	234.466.000
44-14	Centre de recherche scientifique et technique de soudage et de contrôle (C.R.S.C)	69.621.000
	Total de la 4ème partie	1.032.501.000
 	Total du titre IV	1.076.501.000
 	Total de la sous-section I	85.319.925.000
	Total de la section I	85.319.925.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	85.319.925.000

Décret exécutif n° 06-45 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète :

Article 1er. — Les crédits d'un montant d'un milliard cinquante et un millions six cent trente et un mille dinars (1.051.631.000 DA), ouverts au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	59.615.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	51.830.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	7.960.000
	Total de la 1ère partie	119.405.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	500.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	700.000
	Total de la 2ème partie	1.200.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.300.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	27.861.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.773.000
	Total de la 3ème partie	31.934.000
		1

Nºs DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	32.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	7.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	25.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	180.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	3.443.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.300.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	72.433.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	14.000.000
55 51	Total de la 5ème partie	14.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01		404.545.000
36-01 36-02	Subvention à l'institut des télécommunications d'Oran	104.515.000
36-02 36-03	Subvention à l'école nationale des P.T.T. d'Alger	64.805.000
36-03 36-04	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Tlemcen	Mémoire
36-04 36-05	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Constantine	Mémoire
36-03 36-06	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Ouargla	Mémoire
30-00	Subvention à l'école régionale des P.T.T. de Sétif	Mémoire
	Total de la 6ème partie	169.320.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	2.500.000
37-03	Administration centrale — Protection des sites stratégiques	4.330.000
	Total de la 7ème partie	6.830.000
	Total du titre III	415.122.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires et frais de formation	2.000.000
	Total de la 3ème partie	2.000.000
	Total du titre IV	2.000.000
	Total de la sous-section I	417.122.000

	TABLEAU ANNEXE (suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	235.818.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	170.694.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires	170.094.000
	et accessoires de salaires	17.909.000
	Total de la 1ère partie	424.421.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
2.4.4		
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	500.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	11.000.000
	1 1	
	Total de la 2ème partie	11.500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	23.000.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — l'estations à caractère familiari	101.628.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	5.000.000
	Total de la 3ème partie	129.628.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	11.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	6.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	9.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	26.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.000.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	60.960.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	8.000.000
	Total de la 5ème partie	8.000.000
	Total du titre III	634.509.000
	Total de la sous-section II	634.509.000
	Total de la section I	1.051.631.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication	1.051.631.000

Décret exécutif n° 06-46 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des relations avec le Parlement.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de cent trois millions neuf cent cinquante cinq mille dinars (103.955.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre des relations avec le Parlement, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre des relations avec le Parlement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

# TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre des relations avec le Parlement

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	23.012.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	24.581.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.200.000
	Total de la 1ère partie	49.793.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	887.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	11.865.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	778.000
	Total de la 3ème partie	13.540.000

Administration centrale	N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
Administration centrale = Remboursement de frais		4ème Partie	
34-02   Administration centrale — Matériel et mobilier		Matériel et fonctionnement des services	
34-03   Administration centrale — Fournitures	34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	7.350.000
34-04   Administration centrale — Charges annexes	34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	3.113.000
34-05   Administration centrale — Habillement	34-03	Administration centrale — Fournitures	3.200.000
Administration centrale — Parc automobile	34-04	Administration centrale — Charges annexes	7.034.000
34-92   Administration centrale — Loyers	34-05	Administration centrale — Habillement	135.000
Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise —   10.000   26.822.000     3.300.000     3.300.000	34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.780.000
Indemnités dues par l'Etat	34-92	Administration centrale — Loyers	1.200.000
Sème Partie   Travaux d'entretien   3.300.000     Total de la 5ème partie   Dépenses diverses   3.300.000     Total de la 7ème partie   B.000.000     Total de la 7ème partie   8.000.000     Total du titre III	34-97	y .	10.000
Travaux d'entretien   3.300.000   3.300.		Total de la 4ème partie	26.822.000
Administration centrale — Entretien des immeubles			
3.300.000   3.30			
Total de la 5ème partie   3.300.000		Travaux d'entretien	
7ème Partie   Dépenses diverses	35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	3.300.000
Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires		Total de la 5ème partie	3.300.000
Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires		7ème Partie	
Total de la 7ème partie		Dépenses diverses	
Total de la 7ème partie	37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	8.000.000
Total du titre III			
TITRE IV   INTERVENTIONS PUBLIQUES   3ème Partie   Action éducative et culturelle		-	·
Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation			
3ème Partie			
Action éducative et culturelle  43-01 Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation			
Administration centrale — Bourses — Complément de bourses — Indemnités de stage — Frais de formation			
Indemnités de stage — Frais de formation   2.500.000     Total de la 3ème partie		Action educative et culturene	
Total du titre IV	43-01		2.500.000
Total de la sous-section I		Total de la 3ème partie	2.500.000
Total de la section I		Total du titre IV	2.500.000
Total des crédits ouverts au ministre des relations avec le		Total de la sous-section I	103.955.000
		Total de la section I	103.955.000
			103.955.000

Décret exécutif nº 06-47 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de seize milliards neuf cent quatre vingt cinq millions deux cent quatre vingt neuf mille dinars (16.985.289.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	56.100.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	51.750.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	2.768.000
	Total de la 1ère partie	110.618.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	47.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	1.163.000
	Total de la 2ème partie	1.210.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.700.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	26.962.000
33-05	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.200.000
	Total de la 3ème partie	31.962.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	24 000 000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	26.000.000 2.207.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.684.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	7.500,000
34-05	Administration centrale — Habillement	179.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	12.890.000
34-92	Administration centrale — Loyers	700.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	70.000
	Total de la 4ème partie	56.230.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.000.000
	Total de la 5ème partie	2.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention à l'institut national de formation professionnelle (I.N.F.P.)	81.000.000
36-02	Subventions aux instituts de formation professionnelle (I.F.P.)	420.000.000
36-03	Subventions aux centres de formation professionnelle et de l'apprentissage (C.F.P.A.)	11.976.000.000
36-05	Subventions aux instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP)	3.000.000.000
36-06	Subvention à l'établissement national des équipements techniques et pédagogiques de la formation professionnelle	57.500.000
	Total de la 6ème partie	15.534.500.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-02	Administration centrale — Frais d'études et d'enquêtes	1.100.000
37-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.000.000
	Total de la 7ème partie	2.100.000
	Total du titre III	15.738.620.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	1.300.000
	Total de la 3ème partie	1.300.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Contribution au centre d'études et de recherche sur les professions et les qualifications (CERPEQ)	4.000.000
44-02	Contribution au centre national de l'enseignement professionnel à distance (CNEPD)	16.000.000
44-03	Contribution à l'institut national de développement et de promotion de la formation continue (INDEFOC)	6.000.000
44-04	Administration centrale — Contribution aux frais de fonctionnement du projet de l'unité d'appui pour la mise à niveau du système de formation professionnelle en Algérie	397.647.000
	Total de la 4ème partie	423.647.000
	Total du titre IV	424.947.000
	Total de la sous-section I	16.163.567.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES	10.103.307.000
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	297.000.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	252.500.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	20.101.000
	Total de la 1ère partie	569.601.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	63.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	916.000
	Total de la 2ème partie	979.000
	3ème Partie  Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	31.350.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	137.375.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres	
	Total de la 3ème partie	11.500.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	39.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	7.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	10.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	1.078.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	7.179.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	400.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	260.000
	Total de la 4ème partie	67.917.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	3.000.000
	Total de la 5ème partie	3.000.000
	Total du titre III	821.722.000
	Total de la sous-section II	821.722.000
	Total de la section I	16.985.289.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels	16.985.289.000

Décret exécutif n° 06-48 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quatre milliards neuf cent quinze millions quatre cent soixante treize mille dinars (4.915.473.000 DA), ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat et de l'urbanisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de l'habitat et de l'urbanisme

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	70.764.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	55.196.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.341.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales.	195.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses	52.000
	Total de la 1ère partie	132.548.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	315.000
	Total de la 2ème partie	315.000

TABLEAU AINTEAE (Suite)				
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	3ème Partie			
	Personnel — Charges sociales			
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.400.000		
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	200.000		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	31.553.000		
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.077.000		
	Total de la 3ème partie	39.230.000		
	4ème Partie			
	Matériel et fonctionnement des services			
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	24.000.000		
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	4.000.000		
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.252.000		
34-04	Administration centrale — Charges annexes	15.710.000		
34-05	Administration centrale — Habillement	213.000		
34-90	Administration centrale — Parc automobile	4.712.000		
34-92	Administration centrale — Loyers	638.000		
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000		
	Total de la 4ème partie	54.535.000		
	5ème Partie			
25.04	Travaux d'entretien			
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.082.000		
	Total de la 5ème partie	5.082.000		
	7ème Partie			
37-03	Dépenses diverses	8.000.000		
31-03	Administration centrale — Conférences et séminaires	8.000.000		
	Total de la 7ème partie			
	Total du titre III	239.710.000		
	TITRE IV  INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3ème Partie			
	Action éducative et culturelle			
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	26.000.000		
	Total de la 3ème partie	26.000.000		
	Total de la selle parde			

29	Dhou	$\mathbf{El}$	Hidja	1426
	ianvie			

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05

141

TABLEAU	ANNEXE (suite)	

TABLEAU ANNEXE (suite)				
Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	4ème Partie			
	Action économique — Encouragements et interventions			
44-02	Prix national de l'architecture	1.000.000		
44-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique	196.000		
44-06	Contribution au centre national de recherche appliquée en génie parasismique (C.G.S)	42.960.000		
44-07	Contribution au centre national d'études et de recherche intégrées du bâtiment (C.N.E.R.I.B)	46.000.000		
	Total de la 4ème partie	90.156.000		
	Total du titre IV	116.156.000		
	Total de la sous-section I	355.866.000		
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION			
	TITRE III			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie			
	Personnel — Rémunérations d'activité			
31-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rémunérations principales	832.569.000		
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses	457.913.000		
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	36.572.000		
	Total de la 1ère partie	1.327.054.000		
	2ème Partie			
	Personnel — Pensions et allocations			
32-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Rentes d'accidents du travail	240.000		
32-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Pensions de service et pour dommages corporels	1.302.000		
	Total de la 2ème partie	1.542.000		
	3ème Partie			
22 11	Personnel — Charges sociales			
33-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations à caractère familial	84.191.000		
33-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Prestations facultatives	830.000		
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale	322.621.000		
33-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Contribution aux œuvres sociales	29.992.000		
	Total de la 3ème partie	437.634.000		

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Remboursement de frais	13.300.000
34-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Matériel et mobilier	10.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Fournitures	7.587.000
34-14	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Charges annexes	19.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Habillement	2.602.000
34-91	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Parc automobile	17.924.000
34-93	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Loyers	4.673.000
34-98	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	352.000
	Total de la 4ème partie	75.438.000
35-11	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Entretien des immeubles	9.712.000
	Total de la 5ème partie	9.712.000
	Total du titre III	1.851.380.000
	Total de la sous-section II	1.851.380.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rémunérations principales	1.181.511.000
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses	649.831.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	106.639.000
	Total de la 1ère partie	1.937.981.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Rentes d'accidents du travail	210.000
32-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Pensions de service et pour dommages corporels	1.654.000
	Total de la 2ème partie	1.864.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations à caractère familial	144.426.000
33-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Prestations	111.120.000
33-13	facultatives	538.000
33-14	sociale  Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Contribution aux œuvres sociales	457.835.000
	Total de la 3ème partie	47.334.000 650.133.000
	-	030.133.000
	4ème Partie <i>Matériel et fonctionnement des services</i>	
34-11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Remboursement de frais	18.140.000
34-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Matériel et mobilier	11.704.000
34-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Fournitures	8.226.000
33-14	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Charges annexes	21.538.000
34-15	Services déconcentrés du logement et des équipements publics —  Habillement	2.262.000
34-91	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Parc automobile	35.339.000
34-93 34-98	Loyers	9.573.000
34-90	judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	72.000
	Total de la 4ème partie	106.854.000
	5ème Partie <i>Travaux d'entretien</i>	
25 11	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Entretien	
35-11	des immeubles	11.395.000
	Total de la 5ème partie	11.395.000
	Total du titre III	2.708.227.000
	Total de la sous-section III	2.708.227.000
	Total de la section I	4.915.473.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de l'urbanisme	4.915.473.000

Décret exécutif n° 06-49 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'industrie.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de trois cent quatre vingt quatorze millions deux cent soixante deux mille dinars (394.262.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'industrie, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'industrie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

# Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de l'industrie

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	85.200.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	64.944.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	8.157.000
	Total de la 1ère partie	158.301.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	20.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	2.500.000
	Total de la 2ème partie	2.520.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.400.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	54.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	37.536.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	3.108.000
	Total de la 3ème partie	45.098.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	16.984.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.500.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	12.127.000
34-05	Administration centrale — Habillement	300.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	2.430.000
34-92	Administration centrale — Loyers	492.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	39.843.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	5.500.000
	Total de la 5ème partie	5.500.000
	6ème Partie	3.300.000
	Subventions de fonctionnement	
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML)	86.000.000
	Total de la 6ème partie	86.000.000
	7ème Partie  Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000
37-03	Administration centrale — Dépenses relatives au prix algérien de la qualité	3.000.000
	Total de la 7ème partie	6.000.000
	Total du titre III	343.262.000
	TITRE IV	5 15.2 52.5 5
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires —	
43-01	Frais de formation	1.000.000
	Total de la 3ème partie	1.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-03	Contribution à l'institut algérien de la normalisation (I.A.N.O.R.)	40.000.000
44-05	Contribution à l'institut national algérien de propriété industrielle (INAPI)	10.000.000
TT-03	Total de la 4ème partie	50.000.000
	Total du titre IV	51.000.000
	Total de la sous-section I	394.262.000
	Total de la section I	
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie	394.262.000 394.262.000

Décret exécutif n° 06-50 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre du travail et de la sécurité sociale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix neuf milliards cinq cent vingt quatre millions cent quatre vingt quinze mille dinars (19.524.195.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre du travail et de la sécurité sociale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du travail et de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre du travail et de la sécurité sociale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	52.270.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	38.565.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	6.600.000
	Total de la 1ère partie	97.435.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	200.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	400.000
	Total de la 2ème partie	600.000

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	2.970.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	100.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	22.750.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.200.000
	Total de la 3ème partie	28.020.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	23.310.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	649.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	9.000.000
34-05	Administration centrale — Habillement	290.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.823.000
34-92	Administration centrale — Loyers	1.900.000
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	40.982.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	6.000.000
	Total de la 5ème partie	6.000.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	4.500.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	500.000
	Total de la 7ème partie	5.000.000
	Total du titre III	178.037.000

N <sup>os</sup> DES HAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-31	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Frais de formation	4.570.000
	Total de la 3ème partie	4.570.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-03	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère syndical	35.640.000
46-08	Complément différentiel servi aux petites pensions	18.572.000.000
	Total de la 6ème partie	18.607.640.000
	Total du titre IV	18.612.210.000
	Total de la sous-section I	18.790.247.000
	Total de la section I	18.790.247.000
	SECTION II	
	INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rémunérations principales	13.652.000
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	10.670.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	600.000
	Total de la 1ère partie	24.922.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	Mémoire
32-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Pensions de service et pour dommages corporels	500.000
	Total de la 2ème partie	500.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	591.000
33-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	100.000
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	6.000.000
33-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	500.000
	Total de la 3ème partie	7.191.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	2.000.000
34-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	400.000
34-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Fournitures	800.000
34-24	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Charges annexes	500.000
34-25	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Habillement	50.000
34-91	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Parc automobile	300.000
34-98	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	20.000
	Total de la 4ème partie	4.070.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Entretien des	
35-21	immeubles	150.000

	TABLEAU ANNEAE (Suite)	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-21	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Conférences et	
	séminaires	1.250.000
	Total de la 7ème partie	1.250.000
	Total du titre III	38.083.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-33	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Bourses —	
	Indemnités de stage — Frais de formation	6.000.000
	Total de la 3ème partie	6.000.000
	Total du titre IV	6.000.000
	Total de la sous-section I	44.083.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	lère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rémunérations	2 00 700 000
21 12	principales	260.500.000
31-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses	212.500.000
31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel	
	vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	19.020.000
	Total de la 1ère partie	492.020.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Rentes d'accidents du travail	100.000
32-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Pensions de	100.000
	service et pour dommages corporels	800.000
	Total de la 2ème partie	900.000
	I	I

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations à caractère familial	29.274.000
33-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Prestations facultatives	1.400.000
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale	118.020.000
33-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Contribution aux œuvres sociales	8.550.000
	Total de la 3ème partie	157.244.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Remboursement de frais	7.865.000
34-12	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Matériel et mobilier	4.800.000
34-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Fournitures	5.793.000
34-14	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Charges annexes	9.080.000
34-15	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Habillement	800.000
34-80	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Parc automobile	5.000.000
34-81	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Loyers	3.800.000
34-82	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	140.000
	Total de la 4ème partie	37.278.000
	5ème Partie Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Entretien des immeubles	2.423.000
	Total de la 5ème partie	2.423.000
	Total du titre III	689.865.000
	Total de la sous-section II	689.865.000
	Total de la section II	733.948.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail et de la sécurité sociale	19.524.195.000

Décret exécutif n° 06-51 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de quarante sept milliards huit cent soixante sept millions cent sept mille dinars (47.867.107.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de l'emploi et de la solidarité nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de l'emploi et de la solidarité nationale

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	55.391.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	45.136.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	10110 01000
	accessoires de salaires	4.616.000
	Total de la 1ère partie	105.143.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
	Total de la 2ème partie	30.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.126.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	30.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	24.833.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.494.000
	Total de la 3ème partie	28.483.000

CHAPITRES	LIBELLES	EN DA
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	15.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.596.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.239.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	11.128.000
34-05	Administration centrale — Habillement	236.000
34-81	Administration centrale — Parc automobile	2.295.000
34-92	Administration centrale — Loyers	622.000
34-96	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	36.126.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.000.000
	Total de la 5ème partie	2.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subvention au centre d'accueil pour femmes victimes de violences et en situation de détresse	16.000.000
36-02	Subvention au centre national de formation professionnelle pour handicapés physiques (C.N.F.P.H.P.) Khemisti	48.790.000
36-03	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés pour l'enfance et l'adolescence et de l'assistance sociale (C.N.F.P.S) Birkhadem	29.599.000
36-04	Subvention au centre national de formation des personnels spécialisés des établissements pour handicapés (C.N.F.P.H.) Constantine	49.913.000
36-05	Subventions aux établissements spécialisés	4.207.982.000
36-07	Subvention à l'agence nationale de l'emploi (ANEM)	282.887.000
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem	51.564.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine	25.109.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran	24.728.000
	Total de la 6ème partie	4.736.572.000
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Organisation de conférences et séminaires	1.250.000
37-03	Administration centrale — Frais de fonctionnement du comité national de solidarité	4.000.000
37-05	Administration centrale — Frais de documentation technique et d'impression.	4.000.000
	Total de la 7ème partie	
	Total ue la 7eme parue	9.250.000

NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie  Action éducative et culturelle	
42.01		
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
	Total de la 3ème partie	5.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-04	Emplois d'attente — Contrats de pré-emploi (C.P.E.)	7.662.000.000
44-05	Emplois d'attente — Emplois saisonniers d'intérêt local (E.S.I.L.)	2.200.000.000
	Total de la 4ème partie	9.862.000.000
	6ème Partie	
	Action sociale — Assistance et solidarité	
46-02	Administration centrale — Encouragement aux associations à caractère social	207.812.000
46-03	Administration centrale — Frais de transport des aveugles et leurs accompagnateurs et des personnes sans revenus présentant un handicap auditif, moteur, mental, une maladie incurable et invalidante	46.000.000
46-04	Administration centrale — Contribution à l'établissement public d'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (E.P.I.H.)	87.000.000
46-05	Administration centrale — Contribution à l'agence de développement social (ADS)	25.600.000.000
	Total de la 6ème partie	25.940.812.000
	Total du titre IV	35.807.812.000
	Total de la sous-section I	40.725.416.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III  MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	260.571.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	200.534.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	14.260.000
	Total de la 1ère partie	475.365.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	87.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	270.000
	Total de la 2ème partie	357.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	20.112.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	966.306.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	11.910.000
	Total de la 3ème partie	998.328.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	5.286.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	3.638.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	4.528.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	9.584.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	622.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	1.850.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	240.000
	Total de la 4ème partie	32.228.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	3.000.000
	Total de la 5ème partie	
	Total du titre III	3.000.000
	1 otal du titre III	1.509.278.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	6ème Partie  Action sociale — Assistance et solidarité	
46-10	Services déconcentrés de l'Etat — Enfants assistés et protection de l'enfance	167.459.000
46-15	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions et allocations à verser aux handicapés à 100%	5.076.000.000
	Total de la 6ème partie	5.243.459.000
	Total du titre IV	5.243.459.000
	Total de la sous-section II	6.752.737.000

TABLEAU ANNEXE (suite)		
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie  Personnel — Rémunérations d'activité	
31-21	Services déconcentrés de l'emploi — Rémunérations principales	163.771.000
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses	91.278.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel vacataire et journalier —	
	Salaires et accessoires de salaires	19.418.000
	Total de la 1ère partie	274.467.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-22	Services déconcentrés de l'emploi — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	300.000
	Total de la 2ème partie	300.000
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-21	Services déconcentrés de l'emploi — Prestations à caractère familial	16.612.000
33-23	Services déconcentrés de l'emploi — Sécurité sociale	63.771.000
33-24	Services déconcentrés de l'emploi — Contribution aux œuvres sociales	6.135.000
	Total de la 3ème partie	86.518.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-21	Services déconcentrés de l'emploi — Remboursement de frais	6.578.000
34-22	Services déconcentrés de l'emploi — Matériel et mobilier	3.536.000
34-23	Services déconcentrés de l'emploi — Fournitures	4.125.000
34-24	Services déconcentrés de l'emploi — Charges annexes	4.356.000
34-25	Services déconcentrés de l'emploi — Habillement	422.000
34-92	Services déconcentrés de l'emploi — Parc automobile	3.240.000
34-94	Services déconcentrés de l'emploi — Loyers	1.300.000
34-99	Indemnités dues par l'Etat	112.000
	Total de la 4ème partie	23.669.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-21	Services déconcentrés de l'emploi — Entretien des immeubles	4.000.000
	Total de la 5ème partie	4.000.000
	Total du titre III	388.954.000
	Total de la sous-section III	388.954.000
	Total de la section I	47.867.107.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'emploi et de la solidarité	
	nationale	47.867.107.000

Décret exécutif n° 06-52 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2);

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de sept cent un millions soixante et un mille dinars (701.061.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la pêche et des ressources halieutiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de la pêche et des ressources halieutiques

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	49.227.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	35.989.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et	
	accessoires de salaires	7.363.000
	Total de la 1ère partie	92.579.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	Mémoire
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	Mémoire
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.728.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	Mémoire
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	21.310.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	1.967.000
	Total de la 3ème partie	25.005.000

TABLEAU ANNEXE (suite)				
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	4ème Partie			
	Matériel et fonctionnement des services			
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	17.600.000		
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	5.000.000		
34-03	Administration centrale — Fournitures	6.800.000		
34-04	Administration centrale — Charges annexes	8.470.000		
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000		
34-90	Administration centrale — Parc automobile	1.875.000		
34-92	Administration centrale — Loyers	1.248.000		
34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000		
	Total de la 4ème partie	41.203.000		
	5ème Partie Travaux d'entretien			
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.900.000		
	Total de la 5ème partie	2.900.000		
	6ème Partie  Subventions de fonctionnement			
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêcheurs (EFTP)	68.500.000		
36-06	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture	33.505.000		
36-07	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran	19.752.000		
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo	19.539.000		
36-82	Subvention au centre national d'études et de documentation pour la pêche et l'aquaculture (CNDPA)	38.235.000		
	Total de la 6ème partie	179.531.000		
	7ème Partie			
	Dépenses diverses			
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	3.000.000		
	Total de la 7ème partie	3.000.000		
	Total du titre III	344.218.000		

29	Dhou	El	Hidja	1426
	ianvie			

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05

4	_	•
- 1	^	ı

	I	
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5.000.000
	Total de la 3ème partie	5.000.000
	4ème Partie	
	Action économique — Encouragements et interventions	
44-01	Administration centrale — Information et vulgarisation	2.000.000
44-24	Administration centrale — Foires et expositions	Mémoire
	Total de la 4ème partie	2.000.000
	Total du titre IV	7.000.000
	Total de la sous-section I	351.218.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	150.808.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	65.361.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	38.648.000
	Total de la 1ère partie	254.817.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	22.000
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	
	corporels	Mémoire
	Total de la 2ème partie	22.000

29 Dho	u El	Hidja	1426
		anvier	

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05

160

TABLEAU ANNEXE (suite)				
N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	3ème Partie			
	Personnel — Charges sociales			
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	5.594.000		
33-12	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations facultatives	Mémoire		
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	54.100.000		
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	3.912.000		
	Total de la 3ème partie	63.606.000		
	4ème Partie			
	Matériel et fonctionnement des services			
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	8.000.000		
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	5.900.000		
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	3.000.000		
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — Charges annexes	7.500.000		
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Habillement	230.000		
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	2.835.000		
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	923.000		
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	210.000		
	Total de la 4ème partie	28.598.000		
	5ème Partie			
	Travaux d'entretien			
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	2.800.000		
	Total de la 5ème partie	2.800.000		
	Total du titre III	349.843.000		
	Total de la sous-section II	349.843.000		
	Total de la section I	701.061.000		
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques	701.061.000		

Décret exécutif n° 06-53 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la jeunesse et des sports.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de dix milliards six cent vingt neuf millions deux cent quatre vingt et onze mille dinars (10.629.291.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre de la jeunesse et des sports, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la jeunesse et des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre de la jeunesse et des sports

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	84.540.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	58.980.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	3.952.000
31-81	Administration centrale — Personnel coopérant — Rémunérations principales	24.473.000
	Total de la 1ère partie	171.945.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	165.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	267.000
	Total de la 2ème partie	432.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES LIBELLES		CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	4.742.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	34.755.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	4.216.000
	Total de la 3ème partie	43.713.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	30.600.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.000.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	4.000.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	17.500.000
34-05	Administration centrale — Habillement	398.000
34-06	Administration centrale — Fournitures techniques, pédagogiques et matériel de jeunesse et des sports	22.000.000
34-07	Administration centrale — Matériel et fournitures informatiques	2.163.000
34-07	Administration centrale — Remboursement de frais des coopérants	12.000.000
	Administration centrale — Parc automobile	2.250.000
34-90	Administration centrale — Loyers	1.277.000
34-92 34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise —	1.277.000
	Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	94.198.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.000.000
	Total de la 5ème partie	2.000.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sport et de jeunesse	432.000.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria	88.500.000
36-14	Subvention au centre national d'information de la jeunesse et des sports	30.800.000
36-21	Subvention au centre d'information et d'animation de la jeunesse (C.I.A.J.)	476.300.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilaya (O.P.O.W.)	396.760.000
36-51	Subvention au centre national des organes et structures d'animation et	270.700.000
	d'organisation du sport (CNOSAOS)	133.500.000
	Total de la 6ème partie	1.557.860.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	7ème Partie	
	Dépenses diverses	
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	6.700.000
37-05	Administration centrale — Communication et production didactique dans le secteur de la jeunesse	10.000.000
37-06	Administration centrale — Festivités du 5 Juillet	40.000.000
37-09	Frais de fonctionnement du comité d'organisation des 9èmes jeux africains	482.000.000
37-10	Frais de fonctionnement du comité d'organisation des 16èmes jeux panarabes scolaires	
37-21	Administration centrale — Rencontres nationales de jeunesse et de sport	200.000.000
37-22	Administration centrale — Rencontres internationales de jeunesse et des	37.000.000
	sports	14.000.000
	Total de la 7ème partie	789.700.000
	Total du titre III	2.659.848.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-01	Administration centrale — Frais de formation et de perfectionnement du personnel	2 000 000
43-02	Administration centrale — Contribution aux associations sportives	3.000.000
43-03	Administration centrale — Contribution à l'observatoire national des sports	902.480.000 2.000.000
43-04	Fonds national pour la préparation et l'organisation des 9èmes jeux africains	785.000.000
43-05	Administration centrale — Encouragement aux associations de jeunes	60.000.000
	Total de la 3ème partie	1.752.480.000
	Total du titre IV	1.752.480.000
	Total de la sous-section I	4.412.328.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	2.466.100.000
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	1.989.800.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	61.286.000
	Total de la 1ère partie	4.517.186.000
	2ème Partie	1.217.100.000
	Personnel — Pensions et allocations	
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accident du travail	007 000
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages	997.000
	corporels	5.940.000
	Total de la 2ème partie	6.937.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-11	Services déconcentrés de l'Etat — Prestations à caractère familial	230.400.000
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale	1.112.820.000
33-14	Services déconcentrés de l'Etat — Contribution aux œuvres sociales	128.000.000
	Total de la 3ème partie	1.471.220.000
	4ème Partie  Matériel et fonctionnement des services	
34-11	Services déconcentrés de l'Etat — Remboursement de frais	44.000.000
34-12	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel et mobilier	8.000.000
34-13	Services déconcentrés de l'Etat — Fournitures	20.000.000
34-14	Services déconcentrés de l'Etat — l'Ourmitules	24.000.000
34-15	Services déconcentrés de l'Etat — Charges aimexes	3.000.000
34-16	Services déconcentrés de l'Etat — Matériel technique et pédagogique de sport	3.000.000
5T 10	et de jeunesse	30.000.000
34-91	Services déconcentrés de l'Etat — Parc automobile	6.480.000
34-93	Services déconcentrés de l'Etat — Loyers	4.660.000
34-98	Services déconcentrés de l'Etat — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	480.000
	Total de la 4ème partie	140.620.000
	5ème Partie  Travaux d'entretien	
35-11	Services déconcentrés de l'Etat — Entretien des immeubles	22.000.000
	Total de la 5ème partie	22.000.000
	7ème Partie <i>Dépenses diverses</i>	
37-11	Services déconcentrés de l'Etat — Assurance des adhérents	4.000.000
	Total de la 7ème partie	4.000.000
	Total du titre III	6.161.963.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	3ème Partie	
	Action éducative et culturelle	
43-11	Services déconcentrés de l'Etat — Encouragement et contribution aux associations de promotion, d'insertion et d'animation de jeunes et aux associations de pratiques physiques et sportives	50.000.000
43-13	Services déconcentrés de l'Etat — Frais de formation inhérents à la promotion, l'insertion et l'animation des activités de jeunes et des pratiques	
	physiques et sportives	5.000.000
	Total de la 3ème partie	55.000.000
	Total du titre IV	55.000.000
	Total de la sous-section II	6.216.963.000
	Total de la section I	10.629.291.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports	10.629.291.000

Décret exécutif n° 06-54 du 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre du tourisme.

Le Chef du Gouvernement,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) :

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 05-16 du 29 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 31 décembre 2005 portant loi de finances pour 2006 ;

#### Décrète:

Article 1er. — Les crédits d'un montant de huit cent dix huit millions deux cent quatre vingt trois mille dinars (818.283.000 DA) ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2006, au ministre du tourisme, sont répartis conformément au tableau annexé au présent décret.

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre du tourisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 25 Dhou El Hidja 1426 correspondant au 25 janvier 2006.

Ahmed OUYAHIA.

#### TABLEAU ANNEXE

Répartition par chapitre des crédits ouverts au titre des dépenses de fonctionnement pour 2006, au ministre du tourisme

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	Personnel — Rémunérations d'activité	
31-01	Administration centrale — Rémunérations principales	41.497.000
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses	37.363.000
31-03	Administration centrale — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	5.078.000
	Total de la 1ère partie	83.938.000
	2ème Partie	
	Personnel — Pensions et allocations	
32-01	Administration centrale — Rentes d'accidents du travail	30.000
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels	285.000
	Total de la 2ème partie	315.000

N <sup>os</sup> DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERT EN DA
	3ème Partie	
	Personnel — Charges sociales	
33-01	Administration centrale — Prestations à caractère familial	1.696.000
33-02	Administration centrale — Prestations facultatives	10.000
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale	19.000.000
33-04	Administration centrale — Contribution aux œuvres sociales	2.061.000
	Total de la 3ème partie	22.767.000
	4ème Partie	
	Matériel et fonctionnement des services	
34-01	Administration centrale — Remboursement de frais	24.000.000
34-02	Administration centrale — Matériel et mobilier	2.600.000
34-03	Administration centrale — Fournitures	5.042.000
34-04	Administration centrale — Charges annexes	13.800.000
34-05	Administration centrale — Habillement	200.000
34-07	Administration centrale — Impression et diffusion de brochures à caractère touristique	500.000
34-90	Administration centrale — Parc automobile	5.300.000
34-90	Administration centrale — Loyers	750.000
34-92 34-97	Administration centrale — Frais judiciaires — Frais d'expertise — Indemnités dues par l'Etat	10.000
	Total de la 4ème partie	52.202.000
	5ème Partie	
	Travaux d'entretien	
35-01	Administration centrale — Entretien des immeubles	2.184.000
	Total de la 5ème partie	2.184.000
	6ème Partie	
	Subventions de fonctionnement	
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (O.N.T.)	144.296.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	31.686.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national des techniques hôtelières et touristiques	65.168.000
36-04	Administration centrale — Subvention au centre d'hôtellerie et de tourisme	45.182.000
	Total de la 6ème partie	286,332,000

29	Dhou l	El	Hidja	1426
	ianvie			

# JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 05

167

TABLEAU ANNEXE (suite)				
NºS DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA		
	7ème Partie			
	Dépenses diverses			
37-01	Administration centrale — Conférences et séminaires	1.150.000		
	Total de la 7ème partie	1.150.000		
	Total du titre III	448.888.000		
	TITRE IV			
	INTERVENTIONS PUBLIQUES			
	3ème Partie			
	Action éducative et culturelle			
43-01	Administration centrale — Bourses — Indemnités de stage — Présalaires — Frais de formation	5,000,000		
43-03	Administration centrale — Contribution aux associations d'utilité publique et	5.000.000		
	aux offices locaux du tourisme	3.125.000		
	Total de la 3ème partie	8.125.000		
	Total du titre IV	8.125.000		
	Total de la sous-section I	457.013.000		
	SOUS-SECTION II			
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT			
	TITRE III			
	MOYENS DES SERVICES			
	1ère Partie			
	Personnel — Rémunérations d'activité			
31-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rémunérations principales	110.482.000		
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses	100.256.000		
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel vacataire et journalier — Salaires et accessoires de salaires	28.000.000		
	Total de la 1ère partie	238.738.000		
	2ème Partie			
	Personnel — Pensions et allocations			
32-11	Services déconcentrés de l'Etat — Rentes d'accidents du travail	Mémoire		
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels	Mémoire		
	Total de la 2ème partie	Mémoire		
	Total de la Zeme Parae			

Total de la sous-section II.

Total de la section I.....

Total des crédits ouverts au ministre du tourisme.....

361.270.000

818.283.000

818.283.000